



## RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION DES ENQUÊTES ET DES RECENSEMENTS

DIVISION DES ENQUÊTES



JANVIER 2026

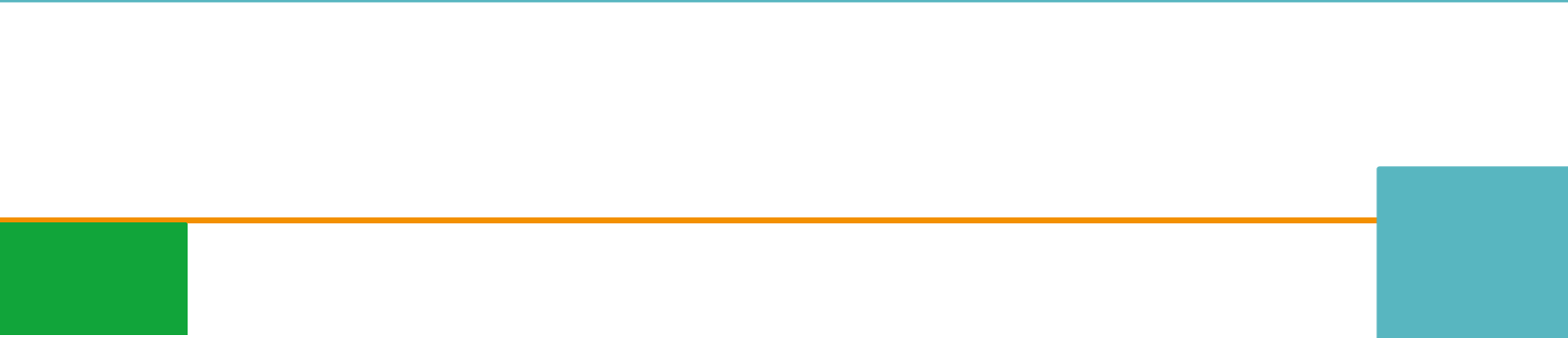
# ENQUÊTE PROSEHA 2025



Institut National  
de la Statistique

**NIGER**

## RAPPORT D'ANALYSE



## AVANT-PROPOS



Une fois de plus et conformément aux clauses du partenariat noué depuis 2018, l'Institut National de la Statistique (INS) et le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement (MHA/E) ont réalisé une enquête de suivi des indicateurs du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA). En effet, cette enquête fait suite à six (6) autres, à savoir :

- l'enquête nationale sur l'établissement des valeurs de référence des indicateurs de la phase 1 du PROSEHA réalisée en Aout 2018 ;
- l'enquête de suivi des indicateurs de performance du PROSEHA réalisée en décembre 2019 ;
- l'enquête nationale sur la situation d'accès des ménages à l'eau et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement réalisée en décembre 2020 ;
- l'enquête de suivi des indicateurs du PROSEHA dans les ménages et dans les écoles et formations sanitaires en 2021 ;
- l'enquête de suivi des indicateurs du PROSEHA dans les ménages et dans les écoles et formations sanitaires en 2022 ;

- l'enquête de suivi des indicateurs du PROSEHA dans les ménages et dans les écoles et formations sanitaires en 2024.

L'INS réitère ses remerciements et exprime sa reconnaissance une fois de plus et sa gratitude à l'endroit des Autorités du Ministère de l'Environnement de l'Hydraulique et de l'Assainissement pour la confiance placée en lui pour la conduite de ces enquêtes.

Les remerciements s'adressent aussi aux responsables des Directions Régionales de l'INS (DR/INS), aux équipes de collecte des données sur le terrain qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ces opérations, aux autorités administratives et traditionnelles pour leur disponibilité et leur collaboration.

L'INS tient également à exprimer toute sa gratitude aux personnes enquêtées pour leur patience et leur disponibilité à répondre aux questionnaires.

**Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique du Niger**

✓



## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>DER</b>	Direction des Enquêtes et des Recensements
<b>DR</b>	Directions Régionales
<b>DS</b>	Direction des Statistiques
<b>CM</b>	Chef de Ménage
<b>CSI</b>	Centre de Santé Intégré
<b>FOSA</b>	Formation Sanitaire
<b>GPS</b>	Global Positioning System
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>MHA/E</b>	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et d'Environnement
<b>NDE</b>	La Nigérienne Des Eaux
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ODK</b>	Open Data Kit
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>PANGIRE</b>	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
<b>PDES</b>	Programme de Développement Économique et Social
<b>PDU</b>	Programme de Développement d'Urgence
<b>PROSEHA</b>	Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
<b>PRSP</b>	Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie
<b>RGP/H</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>WASH</b>	Water, Sanitation and Hygiene
<b>ZD</b>	Zone de Dénombrement



**SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS POUR LES MENAGES**

Indicateurs	Valeur (%) 2020			Valeur (%) 2021			Valeur (%) 2022			Valeur (%) 2024			Valeur (%) 2025		
	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural
Proportion des personnes ayant accès au service optimal de l'eau potable	9,2	48,8	1,8	10,2	45,3	4,1	10,6	52,7	4,2	9,2	48	2,7	13,9	59,7	4,4
Proportion des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau	49,6	45,4	50,4	48,4	44,4	49,1	43,6	38,4	44,4	49,1	43,1	50,1	47,3	34,5	50
Proportion de la population utilisant le service limité de l'eau potable	6,5	4,2	6,9	6,9	7,3	6,9	11,7	6,9	12,5	12,3	7,5	13,1	13,6	3,9	15,7
Proportion de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau	34,7	1,7	40,9	34,5	2,9	39,9	31,2	1	36	28,1	1,5	32,5	23,7	1,9	28,2
Proportion de la population qui consomme l'eau de surface	-	-	-	-	-	-	2,6	1	2,9	1,3	0	1,6			
Proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées	6,1	33,1	1,4	5,5	23,5	2,3	4,1	19,9	1,6	4,4	22,4	1,4	5,6	26	1,4
Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement de base	7,1	26,6	3,7	10,9	25,9	8,3	7,9	26,3	5	6,3	21,7	3,7	9,8	29,7	5,7

Indicateurs	Valeur (%) 2020			Valeur (%) 2021			Valeur (%) 2022			Valeur (%) 2024			Valeur (%) 2025		
	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural
Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement limitées	5,9	20,5	3,4	12,7	29,7	9,7	11,4	49,5	5,3	10,6	34,9	6,5	11,7	30,4	7,9
Proportion de la population utilisant des latrines non améliorées	7,3	10	6,8	12,2	9,3	12,7	6,7	4,3	7,1	4,7	8,1	4,1	5,5	4	5,8
Proportion de la population faisant la défécation à l'air libre	73,7	9,9	84,7	58,8	11,6	67	69,9	-	81	74	12,9	84,2	67,3	9,9	79,2
Proportion des ménages utilisant des installations élémentaires de lavage des mains	26,2	41,9	23,3	28,9	38,2	27,2	12,7	16,7	12	18,1	26,6	16,7	22,7	23,3	22,5
Proportion des ménages utilisant des installations limitées de lavage des mains	68,5	53,9	71,2	66,4	59,1	67,7	61,6	63,2	61,4	66,6	46,8	70	41,3	34,3	42,8



**SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS POUR LES ECOLES PRIMAIRES ET FORMATIONS SANITAIRES**

Indicateurs	Ecoles						Indicateurs	Formations sanitaires					
	Valeur (%)			Valeur (%)				Valeur (%)					
	2024			2025				2024			2025		
	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu Rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu Rural		Ensemble	CSI/Case de santé	HD	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu Rural
Proportion des écoles primaires ayant accès aux services basiques de l'eau	52,5	93,5	40,3	53	77,6	41	Proportion des formations sanitaires ayant accès aux services basiques de l'eau	68,8	62,66	100	69,2	58,6	92,5
Proportion des écoles primaires utilisant le service limité de l'eau potable	6	2,2	7,1	5,2	6,6	4,5	Proportion des formations sanitaires n'ayant aucune installation d'assainissement	14	16,76	-	14,8	19	5,7
Proportion des écoles primaires et des centres de santé n'ayant aucun service de l'eau	41,5	4,3	52,6	41,8	15,8	54,5	Proportion des formations sanitaires n'ayant aucun service de l'eau	17,2	20,58	-	16	22,4	1,9
Proportion des écoles primaires ayant accès au service basique d'assainissement	27,5	67,4	15,6	27,6	44,7	19,2	Proportion des formations sanitaires ayant accès au service basique d'assainissement	25,6	19,9	50	23,1	41,5	14,7
Proportion des écoles primaires ayant accès au service limité d'assainissement	21	21,7	20,8	24,6	31,6	21,2	Proportion des formations sanitaires ayant accès au service limité d'assainissement	57,2	59,1	50	61,1	56,6	63,8

Indicateurs	Ecoles						Indicateurs	Formations sanitaires					
	Valeur (%)			Valeur (%)				Valeur (%)					
	2024			2025				2024			2025		
	Ensemble	Milieu	Milieu	Ensemble	Milieu	Milieu		Ensemble	CSI/Case de santé	HD	Ensemble	Milieu	Milieu
Urbain		Rural	Urbain		Rural	Urbain	Rural						
Proportion des écoles primaires n'ayant aucune installation d'assainissement	51,5	10,9	63,6	47,8	23,7	59,6	Proportion des formations sanitaires n'ayant aucune installation d'assainissement	17,2	21	-	15,4	1,9	21,1



## SOMMAIRE

Avant-propos.....	i
Sigles et Abréviations.....	ii
Sommaire.....	1
<b>I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ENQUETE .....</b>	<b>4</b>
<b>II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE</b>	<b>4</b>
<i>Objectif général</i>	4
<i>Objectifs spécifiques</i>	5
<b>i. Résultats attendus .....</b>	<b>5</b>
<b>III. DEFINITION DES CONCEPTS.....</b>	<b>6</b>
<b>IV. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE.....</b>	<b>8</b>
<i>Echantillonnage de l'enquête</i>	9
a. <i>Champ de l'enquête</i>	9
b. <i>Plan de l'échantillonnage</i>	9
c. <i>Taille de l'échantillon</i>	9
<i>Enquête ménages</i>	9
<i>Enquête auprès des établissements scolaires et des formations sanitaires</i>	10
<i>Outils de collecte</i>	11
<i>Mise en œuvre</i>	11
a. <i>Formation des formateurs</i>	11
b. <i>Recrutement et formation des agents</i>	12
c. <i>Collecte des données</i>	12
<i>Gestion et traitement des données</i>	13
<i>Principales difficultés</i>	13
<b>V. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES MENAGES .....</b>	<b>13</b>
<b>VI. RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES FORMATIONS SANITAIRES.....</b>	<b>33</b>
<b>VII. Conclusion et recommandations .....</b>	<b>39</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>42</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>71</b>

✓ **Liste des tableaux**

Tableau 1 : Taille de l'échantillon par strate.....	10
Tableau 2 : Proportion (%) des personnes qui ont accès à l'eau améliorée.....	15
Tableau 3 : Proportion de la population selon les personnes qui font la corvée d'eau par milieu de résidence et par région.....	16
Tableau 4 : Pourcentage de la population selon le statut scolaire des filles et garçons qui font la corvée d'eau.....	16
Tableau 5 : Répartition de la population selon les personnes qui effectuent la corvée par type de source d'eau de boisson.....	17
Tableau 6 : Proportion (%) des personnes ayant eu des désaccords ou des conflits au sujet de l'utilisation de l'eau.....	17
Tableau 7 : Pourcentage de la population suivant les causes des conflits aux points d'eau.....	18
Tableau 8 : Proportion (%) des personnes ayant accès au service de l'eau potable gérée en toute sécurité (service optimal).....	19
Tableau 9: Proportion (%) des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau.....	20
Tableau 10 : Proportion (%) de la population utilisant le service limité de l'eau potable.....	21
Tableau 11 : Proportion (%) de la population ayant accès au service d'eau issue des sources non améliorées.....	22
Tableau 12 : Proportion (%) des ménages qui font le traitement des eaux à domicile.....	23
Tableau 13 : Pourcentage des ménages suivant les techniques de traitement des eaux effectuées.....	23
Tableau 14 : Répartition de la population ayant accès à une eau améliorée selon les facteurs contribuant à améliorer le service public de l'eau.....	24
Tableau 15 : Proportion (%) de la population utilisant les installations d'assainissement améliorées.....	25
Tableau 16 : : Proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées.....	26
Tableau 17 : Proportion (%) de la population utilisant des installations d'assainissement de base.....	27
Tableau 18 : Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement limitées.....	28
Tableau 19 : Proportion de la population utilisant des latrines non améliorées.....	29
Tableau 20 : Proportion de la population faisant la défécation à l'air libre.....	30
Tableau 21 : : Proportion de la population utilisant des installations élémentaires de lavage des mains.....	31
Tableau 22 : Proportion de la population utilisant des installations limitées de lavage des mains.....	32
Tableau 23 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services de l'eau potable.....	33
Tableau 24 : Répartition (en %) des établissements scolaires suivant l'accès aux services d'assainissement.....	34
Tableau 25 : Répartition (en %) des établissements scolaires suivant l'accès aux services de lavage des mains.....	35
Tableau 26 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services de l'eau.....	36
Tableau 27 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services d'assainissement.....	37
Tableau 28 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services de lavage de mains.....	38

✓ **ANNEXE**

Annexe 1 : Intervalle de confiance de l'échelle d'accès aux différents services d'eau.....	42
Annexe 2 : Intervalle de confiance de l'accès des populations aux services d'assainissement.....	42
Annexe 3 : Intervalle de confiances des indicateurs de l'échelle de lavage des mains.....	43

---

Annexe 4 : Dépenses moyennes et totales en achat de l'eau du ménage par Région .....	43
Annexe 5 : les principaux types des ordures des ménages .....	45
Annexe 6 : Les différents types de latrines.....	45
Annexe 7 : Destination des ordures du ménage.....	46
Annexe 8 : Gestion des points d'eaux pastoraux.....	46
Annexe 9 : Les conflits aux points d'eaux pastoraux .....	47
Annexe 10 : Les raisons des conflits autour des points d'eaux .....	47
Annexe 11 : Le questionnaire ménage .....	49

---

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ENQUETE

Dans le but d'améliorer les conditions de vie des ménages au Niger, l'Etat a élaboré en 2016 le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) pour une période de quinze ans (2016-2030) en trois phases.

Pour suivre et évaluer les résultats obtenus, le Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MEH/A) a mis en place un dispositif de suivi-évaluation. C'est dans ce cadre qu'il est prévu de réaliser chaque année, une enquête auprès des ménages, des établissements scolaires et des formations sanitaires afin d'y mesurer la qualité des services en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Les données collectées permettront de calculer les principaux indicateurs afin de suivre la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD6) dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

Les opérations de collecte des données sont conduites par une équipe technique composée des cadres de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement. La première édition a été réalisée en 2018 pour établir une situation de référence des principaux indicateurs.

Ainsi, à l'exception de l'an 2023, chaque année une enquête de suivi de ces indicateurs est réalisée sur l'ensemble du territoire national.

Le présent document présente les résultats analysés de cette enquête pour l'édition 2025.

## II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

### Objectif général

L'objectif général de cette enquête est de collecter sur le terrain des données permettant d'évaluer de manière fiable l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement des ménages, des établissements scolaires et des formations

sanitaires afin de suivre les efforts vers l'atteinte des objectifs du PROSEHA qui s'alignent au Programme de la Refondation de la République (PRR 2025-2029) notamment à son axe 4 « accélération des réformes sociales ».

### Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- déterminer selon les échelles de service (optimal, basique, limité, service non amélioré et pas de service), la situation de l'accès des populations à l'eau potable auprès des ménages ;
- déterminer selon les échelles de service (basique, limité, pas de service), la situation de l'accès à l'eau potable dans les établissements scolaires et dans les formations sanitaires ;
- déterminer selon les échelles de service (optimal, basique, limité, service non amélioré et la défécation à l'air libre), la situation de l'accès des populations à l'assainissement auprès des ménages ;
- déterminer selon les échelles de service (basique, limité, pas de service), la situation de l'accès des populations à l'assainissement dans les établissements scolaires et dans les formations sanitaires ;
- déterminer selon les échelles de service (élémentaire, limité, aucun service), la situation de l'accès aux installations d'hygiène auprès des ménages ;
- déterminer selon les échelles de service (basique, limité, pas de service), la situation de l'accès à l'hygiène dans les établissements scolaires et dans les formations sanitaires.
- déterminer les dépenses liées à l'accès à l'eau des ménages, à l'abreuvement des animaux, à l'hygiène et à l'assainissement.

### i. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus à l'issue de cette enquête :

- la situation de l'accès des populations à l'eau selon les échelles de service (accès optimal, accès basique, accès limité, service non amélioré et pas de service) est déterminée ;
- la situation de l'accès des populations à l'assainissement selon les échelles de service (accès sécurisé, accès basique, accès limité, service non amélioré et défécation à l'air libre) est déterminée ;
- la situation de l'utilisation des installations de lavages des mains à l'eau et au savon selon les échelles de service (élémentaire, limité, aucun service) est déterminée ;
- la situation de l'accès des établissements scolaires à l'eau selon les échelles de service (accès basique, accès limité et pas de service) est déterminée ;
- la situation de l'accès des établissements scolaires à l'assainissement selon les échelles de service (accès basique, accès limité et pas de service) est déterminée ;
- la situation de l'accès des formations sanitaires à l'eau selon les échelles de service (accès basique, accès limité et pas de service) est déterminée ;
- la situation de l'accès des formations sanitaires à l'assainissement selon les échelles de service (accès basique, accès limité et pas de service) est déterminée ;
- la situation des dépenses liées à l'accès à l'eau des ménages, à l'abreuvement des animaux, à l'hygiène et à l'assainissement est déterminée.

### III. DEFINITION DES CONCEPTS

**Échantillon** : un échantillon est un sous-ensemble d'une population. Compte tenu de la taille de la population générale qui est de plus de plus grande et des moyens limités de l'étude, l'énumération de tous les ménages s'avère très complexe voire impossible. Ainsi, on procède à la sélection d'un sous-ensemble représentatif de la population (échantillon) afin de recueillir des données

statistiques, qui peuvent être utilisées pour faire des inférences ou des extrapolations à la population générale.

**Échantillonnage** : Processus par lequel des unités statistiques sont choisies de la base de sondage qui est réalisée à partir de la population d'intérêt (univers). Diverses procédures d'échantillonnage peuvent être utilisées à cet effet, dont notamment les méthodes d'échantillonnage probabilistes qui sont les plus admises par la communauté scientifique. Ce sont, en effet ces dernières qui sont les plus utilisées dans le cadre des enquêtes.

**Base de sondage** : La liste la plus complète d'unités provenant de la population concernée (univers). Dans le cadre de cette enquête, la base de sondage est obtenue du quatrième (4<sup>ème</sup>) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) réalisé en 2012.

**Un ménage** : est un ensemble de personnes apparentées ou non qui mettent en commun tout ou une partie de leurs ressources, qui mangent le repas préparé sur un même feu, qui vivent ensemble dans le même logement et qui reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée **chef de ménage**.

**Une Zone de Dénombrement (ZD)** : elle peut être une localité, une fraction de localité ou un regroupement de plusieurs localités. Les ZD sont créées au cours des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGP/H), pour faciliter les opérations de collecte des données sur le terrain. La ZD est donc une petite portion de territoire, qui subdivise la commune en plusieurs unités primaires de sondage.

**PROSEHA** : Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) sur la période 2016-2030.

Le PROSEHA est structuré en cinq (5) sous-programmes correspondant à chacun des objectifs spécifiques, à savoir :

1. **Sous-programme Alimentation en Eau Potable** : L'hydraulique villageoise qui couvre l'ensemble des localités du périmètre non concédé à la SPEN et

transférable aux Collectivités Territoriales. L'objectif du sous-programme est d'assurer à l'horizon 2030 l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable ;

2. **Sous-programme Assainissement** : L'objectif du sous-programme est d'assurer à l'horizon 2030, l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, de mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable, et de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées ;
3. **Sous-programme Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau** : L'objectif du sous-programme est de mettre en œuvre une gestion intégrée et une utilisation rationnelle des ressources en eau à tous les niveaux tout en réduisant les pollutions et en protégeant les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs ;
4. **Sous-programme Gouvernance** : L'objectif du sous-programme est d'améliorer la gouvernance, renforcer les capacités nationales et la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement à travers deux (2) objectifs opérationnels à l'horizon 2030 ;
5. **Sous-programme Hydraulique pastorale** : L'objectif du sous-programme est d'assurer l'accès à l'eau de qualité en quantité suffisante et de façon équitable pour tous les usagers de l'espace pastoral dans la quiétude et la solidarité.

#### IV. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

## Echantillonnage de l'enquête

### a. Champ de l'enquête

Cette enquête s'est déroulée dans toutes les régions du pays et a concerné aussi bien le milieu rural que le milieu urbain.

### b. Plan de l'échantillonnage

La base de sondage pour le tirage de l'échantillon est constituée de l'ensemble des ZD obtenues lors de la cartographie du quatrième (4<sup>ème</sup>) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) réalisé en 2012.

La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon est aléatoire et stratifiée à deux (2) degrés. Au premier degré, les ZD à enquêter dans chaque strate ont été tirées de manière aléatoire et proportionnellement à leur taille (nombre de ménages).

Au second degré les ménages ont été tirés aléatoirement dans la ZD après un dénombrement exhaustif.

Toutes les écoles primaires et les formations sanitaires qui sont rattachées aux ZD de l'échantillon ont été enquêtées. En plus, tous les centres hospitaliers régionaux ont été couverts par l'enquête.

### c. Taille de l'échantillon

#### Enquête ménages

Les indicateurs utilisés pour la détermination de la taille de l'échantillon sont ceux issus de l'enquête de suivi au titre de l'année 2022. Il s'agit de la proportion des personnes ayant accès au service de l'eau potable gérée en toute sécurité (service optimal), la proportion de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau, la proportion de la population utilisant des installations élémentaires d'assainissement. L'indicateur retenu est celui qui maximise la taille de l'échantillon.

La taille de l'échantillon assure la représentativité pour chaque région, pour l'ensemble du Niger et selon le milieu de résidence (ensemble milieu urbain et

ensemble milieu rural). Des analyses supplémentaires pourront être faites suivant les caractéristiques des ménages.

La formule utilisée pour calculer la taille de l'échantillon par région est la suivante :

$$n_h = \frac{z_{\alpha}^2 * p(1 - p) * deff * (1 + r)}{m_{\alpha}^2}$$

Avec :

$p$  : niveau ou prévalence connue pour chaque indicateur par domaine ;

$z_{\alpha}^2$  : le carré du fractile de la loi normale pour  $\alpha = 0,05$  ;

$deff$  : l'effet plan de sondage ;

$m_{\alpha}^2$  : la marge d'erreur au carré ;

$r$  : taux de non-réponse.

Au total, **4438** ménages ont été enquêtés sur une estimation de **4460**, soit un taux de couverture de **99,5%**. Ces ménages sont répartis dans **223** Zones de Dénombrement (ZD). Le tableau suivant présente la répartition du taux de couverture de l'enquête ménage par région.

**Tableau 1 : Taille de l'échantillon par strate**

Région	Nombre de ménages à enquêter	Nombre de ménages enquêtés	Taux de couverture
Agadez	600	599	99,8
Diffa	620	620	100,0
Dosso	520	520	100,0
Maradi	580	580	100,0
Niamey	580	558	96,2
Tahoua	540	540	100,0
Tillabéri	560	560	100,0
Zinder	460	461	100,2
<b>Ensemble</b>	<b>4 460</b>	<b>4 438</b>	<b>99,5</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### Enquête auprès des établissements scolaires et des formations sanitaires

Dans chaque ZD échantillonnée, toutes les écoles primaires et les formations sanitaires rattachées à ces ZD ont été enquêtées. Au total, **232** écoles et **165** formations sanitaires ont été enquêtées.

## Outils de collecte

La démarche adoptée dans le cadre de cette enquête a consisté à collecter des informations au niveau des ménages échantillons et auprès des écoles primaires et des formations sanitaires qui sont rattachées à ces ménages. Ainsi, les outils de collecte qui ont été élaborés pour la collecte des données sur le terrain sont les suivants :

- une fiche de dénombrement, qui a permis d'une part, l'identification de la ZD (région, département, commune/canton, numéro, etc.) et d'autre part de relever sans omissions, ni double compte l'ensemble des ménages se trouvant dans chaque ZD ;
- un programme de tirage des 20 ménages à enquêter par ZD selon la méthodologie de l'enquête ;
- un questionnaire ménage ayant permis de collecter des informations sur les caractéristiques des ménages, l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ;
- un questionnaire école primaire adressé au responsable de l'école ou son représentant pour collecter les informations concernant l'accès aux infrastructures de l'hydraulique et de l'assainissement ;
- un questionnaire formation sanitaire adressé au responsable de la structure sanitaire ou son représentant pour collecter les informations concernant l'accès aux infrastructures hydrauliques et d'assainissement.

L'ensemble des questionnaires a été programmé sur l'application ODK pour la collecte avec les smartphones.

## Mise en œuvre

### a. Formation des formateurs

Une formation des formateurs de trois (3) jours a été organisée à Niamey du 29 au 31 Octobre 2025. Elle a regroupé les cadres du Ministère en charge de la Santé, du Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement, de l'Institut National de la Statistique et du Ministère en charge de l'Education pour la mise à jour des outils de collecte (questionnaires).

## b. Recrutement et formation des agents

Les enquêteurs recrutés dans le cadre de cette enquête sont ceux ayant participé à la précédente enquête. Ceux qui ne sont pas disponibles ont été remplacés par des enquêteurs expérimentés de l'INS. Ainsi, 68 enquêteurs ont été formés pendant quatre (4) jours (du 21 au 23 Novembre 2025 théorique et le 24 pratique).

Cette formation a porté sur deux aspects :

- Les objectifs et les résultats attendus, l'approche méthodologique, les techniques d'interviews et la revue des outils de l'enquête ;
- Un pré-test a été réalisé le 24 Novembre 2025 à Liboré dans la région de Tillabéri, au cours duquel les enquêteurs ont testé les différents outils de collecte de données. Ce pré-test a permis à tous les participants de mettre en application les consignes données lors de la formation, sur les questionnaires et de relever les éventuelles erreurs de programmation qui ont été corrigées avant le début de la collecte sur le terrain.

La formation a été assurée par les cadres de l'INS et ceux du Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

A l'issue de cette formation, un test final a permis de retenir 64 agents dont 16 chefs d'équipes pour la collecte.

## c. Collecte des données

Les agents de collecte retenus après la formation ont été répartis en 16 équipes. Chaque équipe est composée d'un chef d'équipe et de trois agents enquêteurs. La collecte des données sur le terrain a eu lieu du 29 Novembre au 18 décembre 2025 soit une durée de 20 jours sur l'ensemble du territoire national. Un véhicule et un chauffeur ont été mis à la disposition de chaque équipe.

Pour suivre l'évolution de la collecte et surtout pour assurer le contrôle de la qualité des données une mission de supervision a été organisée du 02 au 11

Décembre 2025. Cette mission a été conduite par les formateurs suivant trois axes : Tahoua-Agadez, Maradi-Zinder-Diffa et Niamey-Dosso-Tillabéri.

### Gestion et traitement des données

Tout au long de la collecte des données sur le terrain, un dispositif de suivi de ces données en temps réel a été mis en place au niveau central à l'INS. En effet, les données collectées sur le terrain à l'aide des smartphones, après contrôle sont immédiatement envoyées sur le serveur de l'INS. Elles sont ensuite téléchargées et traitées, au fur et à mesure des feed-back sur les incohérences constatées sont faits aux enquêteurs concernés grâce à un groupe WhatsApp créé à cet effet. Ce groupe a permis également à toutes les équipes de remonter à la hiérarchie et de partager avec leurs pairs toutes les difficultés rencontrées sur le terrain ainsi que les solutions adoptées.

Après la collecte sur le terrain, les bases de données ont été exportées sous format STATA pour le besoin du traitement et du calcul des indicateurs d'analyse.

### Principales difficultés

Globalement, la collecte des données sur le terrain de cette enquête s'est réalisée dans les meilleures conditions. Cependant, à cause de l'insécurité, deux ZD ont dû être remplacées.

## V. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES MENAGES

### 5.1 Accès des populations aux services de l'eau potable

Cette section traite des indicateurs d'accès de la population aux services de l'eau potable. Le calcul des indicateurs est basé sur la définition de l'eau issue d'une source améliorée.

Ainsi, on définit une eau améliorée, par toute eau provenant d'un robinet, d'un puits protégé, d'une source protégée, des puits ou forage équipé d'une pompe à motricité humaine.

Les résultats de cette enquête montrent que 74,0% de la population au Niger consomme une eau provenant d'une source améliorée. Cette proportion, comparée à celle de 2024, a connu une hausse non négligeable, passant de 70,4% en 2024 à 74,0% en 2025, soit une augmentation de 3,6 points de pourcentage. Les disparités persistent selon le milieu de résidence. En effet, elle est de 93,8% en milieu urbain contre 69,9% en milieu rural. Selon les régions, on note que Niamey et Maradi enregistrent les plus fortes proportions de la population qui consomment cette eau, avec respectivement 94,3% et 81,2%. Toutefois, les régions d'Agadez et Diffa ont les proportions les plus faibles, avec respectivement 55,7% et 59,3%.

Tableau 2 : Proportion (%) des personnes qui ont accès à l'eau améliorée

CRACTERISTIQUES	Sources d'eau améliorées	Sources d'eau non améliorées
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	69,9	30,1
Urbain	93,8	6,2
<b>REGION</b>		
Agadez	55,7	44,3
Diffa	59,3	40,7
Dosso	63,0	37,0
Maradi	81,2	18,8
Niamey	94,3	5,7
Tahoua	72,5	27,5
Tillabéri	66,5	33,5
Zinder	80,0	20,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>74,0</b>	<b>26,0</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

## 5.2. Corvée d'eau

L'approvisionnement en eau par corvée est un processus de collecte d'eau allant du domicile à un point d'eau éloigné en aller-retour y compris le temps d'attente.

Globalement 79,2% de la population fait la corvée d'eau. Ce taux a enregistré une forte baisse par rapport à celui de 2024 qui était à 84,4%.

On note que cette corvée d'eau est effectuée, en général, par des femmes adultes (54,8%) contre 27,1% des hommes adultes.

Selon les régions, on constate de très grandes variations de la catégorie des personnes qui font la corvée d'eau. On note que 91,4% de la population dans la région de Dosso a affirmé que la corvée d'eau est effectuée par des femmes adultes contre 24,8% à Zinder.

On remarque par ailleurs que les proportions des jeunes filles (8,4%) et des jeunes garçons (9,7%) sont faibles.

**Tableau 3 : Proportion de la population selon les personnes qui font la corvée d'eau par milieu de résidence et par région**

CARACTERISTIQUES	Femme adulte (de 15 ans ou plus)	Homme adulte (de 15 ou plus)	Jeune Fille (moins de 15 ans)	Jeune Garçon (moins de 15 ans)
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
Rural	55,5	26,7	7,8	9,9
Urbain	45,3	31,8	16,4	6,6
<b>REGION</b>				
Agadez	44,4	46,2	4,1	5,4
Diffa	53,1	27,7	4,3	14,8
Dosso	91,4	4,9	2,7	1,1
Maradi	42,9	32,3	7,5	17,4
Niamey	68,4	25,9	5,3	0,4
Tahoua	53,1	28,9	12,4	5,6
Tillabéri	86,3	5,6	6,4	1,7
Zinder	24,8	47,0	11,2	17,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>54,8</b>	<b>27,1</b>	<b>8,4</b>	<b>9,7</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

Concernant les jeunes filles et garçons qui font la corvée d'eau, 16,7% ont affirmé que ces derniers sont tous scolarisés contre 20,7% en 2024. Par ailleurs, 51,4% des jeunes filles et garçons non-scolarisés font la corvée contre 41,3% en 2024.

On constate des disparités entre les régions et selon le milieu de résidence. A titre illustratif, 77,2% de la population de la région de Zinder a déclaré que ce sont les jeunes filles et les garçons non scolarisés qui font la corvée d'eau, alors que cette proportion est d'environ 14,4% à Tillabéri.

**Tableau 4 : Pourcentage de la population selon le statut scolaire des filles et garçons qui font la corvée d'eau**

CARACTERISTIQUES	Tous scolarisés	Certains sont scolarisés	Ne sont pas scolarisés
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>			
Rural	14,9	32,3	52,5
Urbain	36,1	22,9	39,7
<b>REGIONS</b>			
Agadez	8,1	28,9	63,0
Diffa	5,9	28,9	65,2
Dosso	25,8	44,6	29,7
Maradi	30,0	27,6	42,4
Niamey	32,5	67,5	0,0
Tahoua	12,1	49,5	38,4
Tillabéri	3,9	80,3	14,4
Zinder	11,2	10,7	77,2
<b>ENSEMBLE</b>	<b>16,7</b>	<b>31,5</b>	<b>51,4</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

L'analyse de la corvée par type de source d'eau, montre que la corvée issue de la source charrette avec fût est plus observée chez les hommes adultes (66,9%) que les femmes adultes (14,2%). Pour ce qui est des autres sources, la corvée est majoritairement réservée aux femmes adultes.

**Tableau 5 : Répartition de la population selon les personnes qui effectuent la corvée par type de source d'eau de boisson**

TYPES DE SOURCE D'EAU DE BOISSON	Corvée d'eau			
	Femmes adultes	Hommes adultes	Jeunes Filles	Jeunes Garçons
Robinet du voisin	71,1	16,6	7,7	4,6
Robinet public/borne fontaine	57,6	27,3	6,8	8,2
Puits à pompe ou FPMH	44,7	26,9	14,4	14,0
Puits protégé	40,7	50,2	3,0	6,0
Puits non protégé	60,3	24,4	6,6	8,8
Source protégée	0,0	100,0	0,0	0,0
Source non protégée	38,6	32,9	8,4	20,0
Eau de pluie	100,0	0,0	0,0	0,0
Charette avec fût (Garoua)	14,2	66,9	19,0	0,0
Kiosque à eau	0,0	100,0	0,0	0,0
Eau de surface (rivière, fleuve, Barrage, lac, marre, canal, canal d'irrigation)	85,0	8,6	2,0	4,4
Autre (à spécifier)	48,5	36,0	10,4	5,1
<b>ENSEMBLE</b>	54,8	27,1	8,4	9,7

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### 5.3. Conflits autour des points d'eau

Lors de l'approvisionnement en eau des ménages au niveau des points d'eau, des désaccords sont souvent observés entre les membres de la communauté.

Dans l'ensemble, 9,7% de la population a rapporté l'existence des conflits autour des points d'eau. Cette proportion a connu une hausse de 3,1 points de pourcentage, par rapport à 2024 où elle était de 6,6%. Elle est de 10,2% en milieu rural contre 7,4% en milieu urbain.

Selon les résultats par région, Dosso (15,5%), Tahoua (12,9%) et Zinder (12,5%) enregistrent les plus fortes proportions de la population qui a des conflits au tour des points d'eau, alors qu'à Niamey, elle est de 2,1%.

**Tableau 6 : Proportion (%) des personnes ayant eu des désaccords ou des conflits au sujet de l'utilisation de l'eau**

CARACTERISTIQUES	Proportion	Effectif
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	10,2	2 323 924
Urbain	7,4	349 095
<b>REGION</b>		
Agadez	3,6	26 741
Diffa	8,8	79 667
Dosso	15,5	510 871
Maradi	2,9	161 471
Niamey	2,1	32 199
Tahoua	12,9	6893 96
Tillabéri	10,3	460 357
Zinder	12,5	712 317
<b>ENSEMBLE</b>	9,7	2 673 019

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

Les principales causes de ces désaccords autour des points d'eau sont l'insuffisance de l'eau à la source (53,6%) et les droits d'accès (37,5%).

**Tableau 7 : Pourcentage de la population suivant les causes des conflits aux points d'eau**

Causes des conflits au niveau des points d'eau	Milieu rural	Milieu urbain	Ensemble
Pas assez d'eau	53,6	43,6	52,3
Droits d'accès	37,5	25,8	36,0
Paiement pour l'eau	1,9	28,2	5,3
Evacuation des eaux usées	0,8	0,0	0,7
Autres raisons	5,5	1,8	5,0
NSP	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

#### 5.4. Accès des populations au service optimal de l'eau

On appelle service optimal de l'eau ou eau potable gérée en toute sécurité, toute eau provenant d'une source améliorée à domicile (robinet dans le logement ou dans la concession, puits creusé protégé ou source protégée dans le logement, puits ou forage équipé de pompe à motricité humaine). L'eau de cette source doit également être en quantité suffisante et disponible à tout moment et de qualité acceptable.

Globalement, c'est environ 14% (contre 9,2% en 2024) de la population au Niger qui a accès à cette eau avec une très forte variation selon le milieu de résidence et la région. En milieu urbain, cette proportion est de 59,7% contre 4,4% en milieu rural.

Suivant les régions, ce sont les régions de Niamey et d'Agadez qui enregistrent les plus fortes proportions des populations qui consomment une eau issue d'une source classée dans les services optimaux, avec respectivement 69,3% et 29,2%. Par contre, les régions de Tillabéri et Tahoua enregistrent les plus faibles proportions avec respectivement 7,9% et 8,0%.

Selon le niveau de revenu mensuel moyen du ménage, ce sont les ménages qui disposent de plus de ressources qui ont accès à ce service (38,3%) contre 3,2% des personnes vivant dans les ménages à faible revenu (moins de 30 000 FCFA).

Une analyse par sexe du chef de ménage fait ressortir que ce sont les ménages qui sont dirigés par les femmes qui bénéficient plus de ce service (25,7%) par rapport aux ménages dirigés par les hommes (12,4%).

**Tableau 8 : Proportion (%) des personnes ayant accès au service de l'eau potable gérée en toute sécurité (service optimal)**

CARACTERISTIQUES	Proportion (%)	Effectif de la population
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	4,4	1 002 031
Urbain	59,7	2 821 995
<b>REGIONS</b>		
Agadez	29,2	215 561
Diffa	13,6	123 209
Dosso	15,3	506 832
Maradi	8,1	446 791
Niamey	69,3	1 064 311
Tahoua	8,0	424 164
Tillabéri	7,9	353 865
Zinder	12,1	689 293
<b>SEXE DU CM</b>		
Hommes	12,4	3 040 523
Femmes	25,7	783 503
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	3,2	202 960
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	7,5	1 088 481
Plus de 75 000 FCFA	38,3	2 532 585
<b>ENSEMBLE</b>	<b>13,9</b>	<b>3 824 026</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### 5.5. Accès des populations aux services basiques de l'eau

Les services basiques de l'eau regroupent toute eau provenant d'une source améliorée, et dont le temps de collecte n'excède pas trente (30) minutes, y compris le temps d'aller et retour et le temps d'attente.

Dans l'ensemble, 47,3% de la population a accès aux services basiques de l'eau contre 49,1% en 2024. Selon le milieu de résidence, cette proportion est de 50,0% en milieu rural et 34,5% en milieu urbain. Par ailleurs, selon les régions, la plus forte proportion est enregistrée à Tillabéri où 51,9% des personnes ont accès à ce service contre 27,6% à Niamey où la plus faible proportion est observée.

**Tableau 9: Proportion (%) des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau**

CARACTERISTIQUES	Proportion (%)	Effectif de la population
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	50,0	11 396 384
Urbain	34,5	1 627 805
<b>REGION</b>		
Agadez	30,8	227 605
Diffa	33,3	300 842
Dosso	44,2	1 458 606
Maradi	50,3	2 786 949
Niamey	27,6	424 319
Tahoua	49,3	2 630 708
Tillabéri	51,9	2 316 398
Zinder	50,5	2 878 762
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	47,2	11554873
Femme	48,3	1469316
<b>REVENU MOYEN DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	45,9	2 927 956
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	53,2	7 734 268
Plus de 75 000 FCFA	35,8	2 361 965
<b>ENSEMBLE</b>	<b>47,3</b>	<b>13 024 189</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### 5.6. Accès des populations aux services limités de l'eau

Est considérée comme eau provenant du service limité, toute eau issue des sources améliorées et dont le temps de collecte excède 30 minutes (aller et retour y compris le temps d'attente).

Globalement, 13,6% de la population au Niger (dont 3,9% pour le milieu urbain et 15,7% pour le milieu rural) a accès aux services limités de l'eau potable. Ce pourcentage, comparé à celui de 2024 (12,3%), a connu une légère hausse. En outre, la proportion varie faiblement selon le sexe du chef de ménage. Elle est de 10,0% chez les populations dont les chefs des ménages sont de sexe féminin contre 14,1% chez les populations dont les ménages sont dirigés par des hommes. Elle varie également selon le revenu mensuel moyen du ménage : 7,5% pour les populations dont le revenu est supérieur à 75 000 F CFA contre 19,8% chez celles possédant un revenu inférieur ou égal à 30 000 F CFA. Suivant les régions, c'est la région de Maradi (23,0%) qui enregistre la proportion la plus élevée. Les plus petites proportions sont observées à Niamey (1,2%) et à Dosso (3,5%).

**Tableau 10 : Proportion (%) de la population utilisant le service limité de l'eau potable**

CARACTERISTIQUES	Proportion (%)	Effectif de la population
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	15,7	11 396 384
Urbain	3,9	1 627 805
<b>REGION</b>		
Agadez	3,7	227 605
Diffa	14,5	300 842
Dosso	3,5	1 458 606
Maradi	23,0	2 786 949
Niamey	1,2	424 319
Tahoua	15,4	2 630 708
Tillabéri	6,7	2 316 398
Zinder	18,7	2 878 762
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	14,1	11 554 873
Femme	10,0	1 469 316
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	19,8	2 927 956
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	13,7	7734 268
Plus de 75 000 FCFA	7,5	2 361 965
<b>ENSEMBLE</b>	<b>13,6</b>	<b>13 024 189</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### 3.1.6 Accès des populations aux services des sources non améliorées

Est considérée comme eau provenant de service non amélioré, toute eau provenant des puits non protégés ou sources non protégées.

Dans l'ensemble, 23,7% de la population a accès au service d'eau issue d'une source non améliorée au Niger, soit une baisse de plus de 4,4 points de pourcentage par rapport à 2024 où cette proportion était de 28,1%.

L'accès au service non amélioré est beaucoup plus observé en milieu rural (28,2%) qu'en milieu urbain (1,9%).

Selon le revenu mensuel moyen du ménage, cette proportion est plus élevée au niveau des populations dont le ménage possède un revenu inférieur ou égal à 30 000 F CFA par mois (29,3%). Les ménages disposant d'un revenu mensuel moyen de 75 000 F CFA ou plus enregistrent la plus faible proportion (17,4%).

**Tableau 11 : Proportion (%) de la population ayant accès au service d'eau issue des sources non améliorées**

CARACTERISTIQUES	Proportion (%)	Effectif de la population
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	28,2	6 432 706
Urbain	1,9	90 648
<b>REGION</b>		
Agadez	33,3	245 653
Diffa	38,5	348 114
Dosso	37,0	1 221 369
Maradi	18,4	1 022 699
Niamey	1,9	28 441
Tahoua	27,3	1 455 291
Tillabéri	25,3	1 128 889
Zinder	18,8	1 072 898
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	24,8	6 069 336
Femme	14,9	454 018
<b>REVENU MOYEN DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	29,3	1 869 019
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	24,1	3 507 120
Plus de 75 000 FCFA	17,4	1 147 215
<b>ENSEMBLE</b>	<b>23,7</b>	<b>6 523 354</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### 3.1.7 Traitement des eaux à domicile

L'enquête a aussi permis de poser des questions sur le traitement des eaux à domicile. En réponse à ces questions, environ 11,0% des ménages ont déclaré avoir fait le traitement des eaux avant leur consommation contre 10,5% en 2024. Cette proportion est de 11,8% en milieu rural contre 7,8% en milieu urbain. Suivant

les régions, on constate que la proportion est plus élevée dans la région de Tillabéri (19,7%) et la moins élevée à Agadez (0,2%).

**Tableau 12 : Proportion (%) des ménages qui font le traitement des eaux à domicile**

CARACTERISTIQUES	Proportion (%)	Effectif
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	11,8	463 867
Urbain	7,8	71 554
<b>REGION</b>		
Agadez	0,2	222
Diffa	13,7	24 512
Dosso	9,7	61 675
Maradi	6,9	69 484
Niamey	5,2	16 627
Tahoua	11,5	103 091
Tillabéri	19,7	154 408
Zinder	11,9	105 402
<b>ENSEMBLE</b>	<b>11,0</b>	<b>535 421</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

L'analyse du tableau ci-dessous montre que 77,6% des ménages qui font le traitement des eaux utilisent la technique de filtration à travers un linge. On note également que les ménages pratiquent les techniques de traitement tels que : « laisser reposer » et « faire bouillir » avec des proportions respectives de 21,6% et 3,7%. Par ailleurs, la technique de désinfection solaire est la moins pratiquée (0,9%).

**Tableau 13 : Pourcentage des ménages suivant les techniques de traitement des eaux effectuées**

TECHNIQUES	Proportion (%)
Faire bouillir l'eau	3,7
Ajouter de javel	3,1
Filtrer à travers un linge	77,6
Utiliser un filtre	1,3
Désinfection solaire	0,9
La laisser reposer (décantation)	21,6
AQUATABS	3,4

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### 3.1.8 Amélioration du service public d'eau

Globalement, 38,9% de la population ayant accès à une eau améliorée estime qu'une augmentation des bornes fontaines peut améliorer le service public de l'eau.

Selon les régions, ces proportions varient de 8,7% à Niamey à 63,1% à Maradi.

Suivant le milieu de résidence, on note qu'en milieu urbain, 15,8% de la population affirme qu'une réduction du prix de l'eau peut améliorer le service public contre 45,4% pour le milieu rural.

En outre, 25,1% de la population ayant accès à une eau améliorée estime que rendre l'eau plus disponible est un facteur d'amélioration du service public de l'eau.

Selon les régions, cette proportion est de 12,8% à Tillabéri et 39,7% à Agadez.

Par ailleurs, 11,6% de la population bénéficiant d'une eau améliorée estime que promouvoir les branchements sociaux contribuera mieux à améliorer le service public de l'eau. Suivant les régions, cette proportion varie de 2,2% à Agadez à 23,2% à Tillabéri.

**Tableau 14 : Répartition de la population ayant accès à une eau améliorée selon les facteurs contribuant à améliorer le service public de l'eau**

CARACTERISTIQUES	Augmenter les bornes fontaine		Rendre l'eau plus disponible		Promouvoir les branchements sociaux	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>						
Rural	45,4	7231523	25,2	4 020 796	10,9	1 738 248
Urbain	15,8	701319	24,6	1 091 637	14,0	618 206
<b>REGION</b>						
Agadez	24,1	99 061	39,7	163 240	2,2	9 152
Diffa	46,5	249 433	21,8	117 070	12,6	67 366
Dosso	26,4	549 946	30,8	641 812	6,2	128 383
Maradi	63,1	2 837 273	20,0	898 058	3,2	145 270
Niamey	8,7	126 255	13,7	198 196	13,2	190 708
Tahoua	41,3	1 595 495	31,4	1213 476	13,5	521 097
Tillabéri	41,9	1 244 805	12,8	381 156	23,2	688 238
Zinder	27,0	1 230 574	32,9	1 499 425	13,3	606 240
<b>ENSEMBLE</b>	<b>38,9</b>	<b>7 932 842</b>	<b>25,1</b>	<b>5 112 433</b>	<b>11,6</b>	<b>2 356 454</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

## 3.2 Accès des populations aux services d'assainissement au Niger

### 3.2.1 Utilisation des latrines améliorées

Le calcul des indicateurs relatifs à l'assainissement est basé sur le type de latrine (amélioré ou non) utilisé par le ménage. Sont considérées comme latrines

améliorées, toutes les latrines à chasses d'eau avec ou sans réservoir (connectées à un système d'égout, ou connectées à une fosse septique, ou reliées à d'autres latrines, ou reliées à autre chose), les latrines ventilées, les latrines à fosses avec dalle et les toilettes à compostage.

En 2025, 26,9% des personnes utilisent des toilettes améliorées contre 21,3% en 2024. On note de très fortes variations selon le milieu de résidence et la région. En effet, la proportion est de 14,6% en milieu rural et 85,9% en milieu urbain.

Pour ce qui est des régions de Niamey, Agadez et Dosso enregistrent les plus fortes proportions avec respectivement 89,4%, 42,0% et 29,3%.

**Tableau 15 : Proportion (%) de la population utilisant les installations d'assainissement améliorées**

CARACTERISQUES	PROPORTION (%)	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	14,6	3 338 733
Urbain	85,9	4 056 784
<b>REGION</b>		
Agadez	42,0	310 023
Diffa	26,5	238 997
Dosso	29,3	966 991
Maradi	24,2	1 340 574
Niamey	89,4	1 373 119
Tahoua	17,8	951 208
Tillabéri	22,0	982 642
Zinder	21,6	1 231 963
<b>ENSEMBLE</b>	<b>26,9</b>	<b>7 395 517</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### 3.2.2 Accès des populations aux services d'assainissement gérés en toute sécurité

Un ménage a un accès aux services d'assainissement gérés en toute sécurité s'il utilise les installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées par plusieurs ménages et dans lesquelles les excréta sont stockés et traités sur place ou acheminés et traités hors site.

Dans l'ensemble, 5,6% des personnes ont accès aux services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2025. Cette proportion est en légère hausse par rapport à celle de 2024 qui était de 4,4%. Elle est de 26,0% en milieu urbain et 1,4% en milieu rural.

Selon les régions, la plus forte proportion est enregistrée à Niamey (23,4%) et la plus faible proportion à Tillabéri (1,7%).

Suivant le revenu mensuel moyen du ménage, cette proportion est plus élevée dans les ménages disposant d'un revenu mensuel moyen de plus de 75 000 F CFA avec une proportion de 13,1% contre 6,5% pour les ménages disposant d'un revenu mensuel moyen inférieur ou égal à 30 000 F CFA.

**Tableau 16 : : Proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées**

CARACTERISTIQUE	PROPORTION	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	1,4	323 558
Urbain	26,0	1 229 311
<b>REGION</b>		
Agadez	13,6	100 594
Diffa	5,7	51 213
Dosso	6,7	221 100
Maradi	2,7	151 688
Niamey	23,4	360 054
Tahoua	3,8	201 022
Tillabéri	1,7	76 534
Zinder	6,8	390 664
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	4,6	1 123 332
Femme	14,1	429 537
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	1,4	89 342
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	4,1	597 760
Plus de 75 000 FCFA	13,1	865 767
<b>ENSEMBLE</b>	<b>5,6</b>	<b>1 552 869</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### 3.2.3 Accès des populations aux services élémentaires d'assainissement (service basique)

L'accessibilité aux services de base d'assainissement concerne les ménages utilisant des installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées par plusieurs ménages.

Selon les résultats de cette enquête, 9,8% des personnes utilisent les installations d'assainissement de base. Cet indicateur était de 6,3% en 2024.

En milieu rural, la proportion de la population qui utilise les services de base d'assainissement est de 5,7 % contre 29,7 % en milieu urbain.

Au niveau des régions, la plus forte proportion des populations est observée à Niamey (29,9%) et la plus faible à Tillabéri (4,5%).

Pour ce qui est du niveau du revenu moyen mensuel du ménage, on constate que les ménages ayant un revenu de plus de 75 000 F CFA par mois (19,7%) ont plus accès à ce service que ceux ayant un revenu moyen mensuel inférieur ou égal 75 000F CFA (13,3%).

**Tableau 17 : Proportion (%) de la population utilisant des installations d'assainissement de base**

CARACTERISTIQUES	PROPORTION	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	5,7	1 300 685
Urbain	29,7	1 401 500
<b>REGIONS</b>		
Agadez	9,1	67 273
Diffa	14,9	134 463
Dosso	6,0	196 532
Maradi	12,5	691 722
Niamey	29,9	459 481
Tahoua	9,3	493 804
Tillabéri	4,5	201 309
Zinder	8,0	457 601
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	9,2	2 261 165
Femme	14,5	441 020
<b>REVENU MENSUEL MOYEN DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	6,5	417 471
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	6,8	986 439
Plus de 75 000 FCFA	19,7	1 298 275
<b>ENSEMBLE</b>	<b>9,8</b>	<b>2 702 185</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### 3.2.4 Accès des populations au service limité d'assainissement

Les personnes ayant accès au service limité d'assainissement, sont celles utilisant des installations d'assainissement améliorées, partagées par deux ou plusieurs ménages.

Ainsi, environ 11,7% de la population utilise les installations limitées d'assainissement. Cet indicateur, est en hausse par rapport à l'année de 2024(10,6%).

En milieu urbain, cette proportion est de 30,4 % contre 7,9 % en milieu rural. Selon la région, l'accès à ce service est plus observé à Niamey, Agadez et Dosso avec respectivement 36,1%, 19,3% et 16,6%.

En ce qui concerne le sexe du chef de ménage, on remarque que la proportion la plus élevée est observée dans les ménages dirigés par les femmes avec 14,9% contre 11,3% pour les ménages ayant des chefs de sexe masculin.

**Tableau 18 : Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement limitées**

CARACTERISTIQUES	PROPORTION	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	7,9	1 796 418
Urbain	30,4	1 435 403
<b>REGIONS</b>		
Agadez	19,3	142 156
Diffa	7,7	69 889
Dosso	16,6	549 359
Maradi	9,0	497 164
Niamey	36,1	553 584
Tahoua	4,8	256 382
Tillabéri	15,8	704 799
Zinder	8,0	458 488
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	11,3	2 777 277
Femme	14,9	454 544
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	6,8	437 068
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	10,6	1 534 698
Plus de 75 000 FCFA	19,1	1 260 055
<b>ENSEMBLE</b>	<b>11,7</b>	<b>3 231 821</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### 3.2.5 Utilisation des installations d'assainissement non améliorées

Les latrines à fosse sans dalle ou plateforme, les latrines suspendues ou à seau sont considérés comme non améliorées.

Ces types de latrines sont utilisés par 5,5% de la population en 2025, contre 4,7% en 2024.

Cette proportion varie de 5,8% en milieu rural à 4,0% en milieu urbain. Selon les régions, Diffa enregistre la proportion la plus élevée (11,2%) et Agadez la plus petite (0,8%).

Cette proportion de population utilisant des latrines non améliorées varie faiblement selon le sexe et le revenu mensuel moyen du ménage.

**Tableau 19 : Proportion de la population utilisant des latrines non améliorées**

CARACTERISTIQUES	PROPORTION	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	5,8	1 314 897
Urbain	4,0	188 915
<b>REGION</b>		
Agadez	0,8	5 724
Diffa	14,7	133 202
Dosso	0,5	15 865
Maradi	2,6	141 737
Niamey	5,8	88 339
Tahoua	11,2	595 166
Tillabéri	4,4	198 067
Zinder	5,7	325 712
<b>SEXE du CM</b>		
Homme	5,5	1 350 113
Femme	5,0	153 699
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	3,3	211 806
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	4,8	695 938
Plus de 75 000 FCFA	9,0	596 068
<b>ENSEMBLE</b>	<b>5,5</b>	<b>1 503 812</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.2.6. Défécation à l'air libre

La défécation à l'air libre regroupe l'ensemble des personnes qui utilisent comme lieu d'aisance la nature (brousse).

Les résultats de cette enquête révèlent que 67,3% de la population, soit près de sept personnes sur dix de la population font la défécation à l'air libre. Cette proportion était de 74,4% en 2024.

Selon le milieu de résidence, elle est de 79,2% en milieu rural contre 9,9% en milieu urbain.

Selon les régions, Niamey enregistre la plus faible proportion (4,8%) et Tillabéri la plus élevée (73,5%). Cependant cette proportion est élevée dans les autres régions à plus de 50%.

Selon le revenu mensuel moyen du ménage, la proportion de la population est plus élevée (81,9%) dans les ménages disposant d'un revenu mensuel moyen inférieur ou égal à 30 000 F CFA et moins élevée (39,1%) pour les ménages ayant un revenu mensuel moyen supérieur à 75 000 F CFA.

**Tableau 20 : Proportion de la population faisant la défécation à l'air libre**

CARACTERISTIQUES	PROPORTION	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	79,2	18 063 933
Urbain	9,9	468 228
<b>REGIONS</b>		
Agadez	57,2	422 533
Diffa	57,0	514 522
Dosso	70,2	2 319 353
Maradi	73,3	4 061 571
Niamey	4,8	74 071
Tahoua	71,0	3 784 739
Tillabéri	73,5	3 282 148
Zinder	71,4	4 073 224
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	69,3	16 967 193
Femme	51,4	1 564 968
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	81,9	5 225 444
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	73,8	10 722 118
Plus de 75 000 FCFA	39,1	2 584 599
<b>ENSEMBLE</b>	<b>67,3</b>	<b>18 532 161</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.3 Utilisation des installations de lavage des mains

#### 3.3.1 Utilisation des installations élémentaires de lavage des mains

Les installations élémentaires concernent les installations de lavage des mains avec du savon (détergent, cendre, boue ou sable) et de l'eau disponible dans le foyer.

On note dans l'ensemble que 22,7% de la population utilise les installations élémentaires de lavage des mains contre 18,1% en 2024.

Selon le milieu de résidence cette proportion varie faiblement, elle est de 22,5% en milieu rural contre 23,5% en milieu urbain.

Concernant les régions, cette proportion est plus élevée à Maradi (34,9%) et plus faible à Agadez (9,8%).

Selon le revenu mensuel moyen du ménage, les proportions sont relativement proches les unes des autres.

**Tableau 21 : : Proportion de la population utilisant des installations élémentaires de lavage des mains**

CARACTERISTIQUES	POPULATION	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	22,5	5 138 646
Urbain	23,3	1 098 498
<b>REGION</b>		
Agadez	9,8	72 551
Diffa	15,6	140 544
Dosso	26,9	888 697
Maradi	34,9	1934 194
Niamey	21,8	334 696
Tahoua	22,3	1 190 816
Tillabéri	16,0	715 388
Zinder	16,8	960 258
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	22,9	5 613 288
Femme	20,5	623 856
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	23,5	1 496 965
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	21,6	3 134 963
Plus de 75 000 FCFA	24,3	1 605 216
<b>ENSEMBLE</b>	<b>22,7</b>	<b>6 237 144</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### 3.3.2 Utilisation des installations limitées de lavage des mains

Sont classées parmi les populations utilisant des installations limitées de lavage des mains, celles ayant des dispositifs de lavage des mains sans eau ou sans savon.

Dans l'ensemble, 41,3% de la population utilise les installations limitées de lavage des mains en 2025 contre 66,6% en 2024. Cette proportion est de 34,3% en milieu urbain et 42,8% en milieu rural.

Selon les régions la proportion la plus élevée (66,5%) est observée à Agadez et la plus faible à Niamey (25,8%).

Selon le revenu mensuel moyen du ménage, la proportion de la population est plus élevée (45,1%) dans les ménages disposant d'un revenu moyen mensuel compris entre 30 000 et 75 000 F CFA et la moins élevée (33,6%) pour les ménages ayant un revenu moyen mensuel supérieur à 75 000 F CFA.

**Tableau 22 : Proportion de la population utilisant des installations limitées de lavage des mains**

CARACTERISTIQUES	Proportion (%)	Effectif de la population
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	42,8	9 749 394
Urbain	34,3	1 622 002
<b>REGION</b>		
Agadez	66,5	491 186
Diffa	40,9	369 574
Dosso	33,8	1 116 511
Maradi	25,9	1 434 963
Niamey	25,8	396 928
Tahoua	57,4	3 058 660
Tillabéri	38,8	1 731 470
Zinder	48,6	2 772 104
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	40,5	9 913 092
Femme	47,9	1 458 304
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	40,6	2 592 479
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	45,1	6 560 441
Plus de 75 000 FCFA	33,6	2 218 476
<b>ENSEMBLE</b>	<b>41,3</b>	<b>11 371 396</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

## VI. RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES FORMATIONS SANITAIRES

Dans le cadre du suivi des indicateurs du PROSEHA, la collecte des données a aussi concerné les établissements scolaires et les formations sanitaires. Cette partie traite des indicateurs d'accès aux services de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans ces structures. Le calcul des indicateurs est fait conformément aux définitions contenues dans le kit des indicateurs WASH.

### 4.1 ACCES AUX SERVICES DE L'EAU, DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Dans l'ensemble des établissements scolaires enquêtés, plus de la moitié disposent d'installation de service d'eau potable (53,0%) contre 52,5% en 2024. Ainsi, on observe une légère amélioration de l'accès à ce service d'eau potable. Des disparités sont observées selon les régions et le milieu de résidence pour ce service. En effet, on note des proportions variant de 36,0% à Zinder à 85,7% à Niamey.

Selon le milieu de résidence, 77,6% des écoles en milieu urbain disposent d'un accès à ce service contre 41,0% en milieu rural.

Pour ce qui est des écoles enquêtées, 41,8% n'ont pas accès au service d'eau potable, la même tendance était observée en 2024 (41,5%).

S'agissant des régions, cette proportion varie de 10,7% à Niamey et 60,0% à Zinder et à Diffa.

Selon le milieu de résidence, cette proportion est de 54,5 % en milieu rural et 15,8% en milieu urbain.

**Tableau 23 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services de l'eau potable**

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
<b>REGION</b>				
AGADEZ	58,8	5,9	35,3	34
DIFFA	36,7	3,3	60,0	30
DOSSO	68,0	0,0	32,0	25
MARADI	56,7	13,3	30,0	30
NIAMEY	85,7	3,6	10,7	28
TAHOUA	42,9	7,1	50,0	28
TILLABERI	40,6	3,1	56,3	32
ZINDER	36,0	4,0	60,0	25

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
URBAIN	77,6	6,6	15,8	76
RURAL	41,0	4,5	54,5	156
<b>ENSEMBLE</b>	<b>53,0</b>	<b>5,2</b>	<b>41,8</b>	<b>232</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

Dans l'ensemble des établissements scolaires enquêtés, l'accès au service basique d'assainissement (27,6%) est resté relativement stable qu'en 2024 (27,5%). Cette proportion varie de 46,4% à Niamey à 8,0% à Zinder et selon le milieu de résidence elle varie de 19,2% en milieu rural à 44,7% en milieu urbain.

Pour l'accès au service limité, 24,6% des écoles ont accès à ce service contre 21,0% en 2024, avec une variation de 9,4% à Tillabéri à 39,3% à Tahoua.

Presque la moitié des écoles (47,8%) n'ont pas accès au service d'assainissement contre 51,5% en 2024. Ces résultats varient de 21,4% à Niamey à 80,0% à Zinder. En milieu urbain, 23,7% des écoles enquêtées ne disposent pas de services d'assainissement contre 59,6% en milieu rural.

**Tableau 24 : Répartition (en %) des établissements scolaires suivant l'accès aux services d'assainissement**

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
<b>REGION</b>				
AGADEZ	35,3	26,5	38,2	34
DIFFA	36,7	20,0	43,3	30
DOSSO	36,0	24,0	40,0	25
MARADI	16,7	33,3	50,0	30
NIAMEY	46,4	32,1	21,4	28
TAHOUA	14,3	39,3	46,4	28
TILLABERI	25,0	9,4	65,6	32
ZINDER	8,0	12,0	80,0	25
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
URBAIN	44,7	31,6	23,7	76
RURAL	19,2	21,2	59,6	156
<b>ENSEMBLE</b>	<b>27,6</b>	<b>24,6</b>	<b>47,8</b>	<b>232</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

S'agissant du lavage des mains dans les écoles, les résultats de l'enquête révèlent que, 83,6% des écoles enquêtées ne disposent d'aucun dispositif de lavage des mains, contre 82,0% en 2024.

Selon les régions, on observe une variation de 75,0% à Niamey à 96,0% à Tillabéri. Cette proportion est de 89,7% en milieu rural tandis qu'elle est de 71,1% en milieu urbain.

Concernant le service basique, le taux d'accès pour les mêmes écoles est estimé à 9,9% contre 9,0% en 2024. Selon le milieu de résidence ce taux varie de 21,1% en milieu urbain à 4,5% en milieu rural.

Pour le service limité, la proportion des écoles enquêtées ayant accès à ce service est de 6,0% contre 8,0% en 2024. Cette proportion varie selon les régions de 0,0% à Tillabéri et Diffa à 13,3% à Maradi.

**Tableau 25 : Répartition (en %) des établissements scolaires suivant l'accès aux services de lavage des mains**

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
<b>REGION</b>				
AGADEZ	8,8	5,9	85,3	34
DIFFA	10,0	0,0	90,0	30
DOSSO	12,0	12,0	76,0	25
MARADI	3,3	13,3	80,0	30
NIAMEY	21,4	3,6	75,0	28
TAHOUA	7,1	7,1	85,7	28
TILLABERI	3,1	0,0	96,9	32
ZINDER	16,0	8,0	76,0	25
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
Urbain	21,1	7,9	71,1	76
Rural	4,5	5,1	89,7	156
<b>ENSEMBLE</b>	<b>9,9</b>	<b>6,0</b>	<b>83,6</b>	<b>232</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

## 4.2 ACCES AUX SERVICES DE L'EAU, DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT DANS LES FORMATIONS SANITAIRES

Il ressort des résultats de l'enquête que 69,2% des formations sanitaires disposent d'un service basique d'eau contre 68,8% en 2024. On constate également une disparité entre les régions et selon le milieu de résidence. On observe que 100,0% des formations sanitaires enquêtées dans la région de Niamey disposent d'un

service basique contre 33,3% à Agadez. Cette proportion est de 58,6% en milieu urbain contre 92,5% en milieu rural.

Pour ce qui est de l'accès au service limité et pas de service, ils sont utilisés à des proportions respectives de 14,8% et 16,0%.

**Tableau 26 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services de l'eau**

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
<b>REGION</b>				
AGADEZ	33,3	38,9	27,8	18
DIFFA	56,3	31,3	12,5	16
DOSSO	70,4	14,8	14,8	27
MARADI	72,4	6,9	20,7	29
NIAMEY	100	0	0	16
TAHOUA	68,2	13,6	18,2	22
TILLABERI	76	16	8	25
ZINDER	75	0	25	16
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
URBAIN	92,5	5,7	1,9	53
RURAL	58,6	19	22,4	116
<b>ENSEMBLE</b>	<b>69,2</b>	<b>14,8</b>	<b>16</b>	<b>169</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

L'accès au service basique d'assainissement des formations sanitaires enquêtées est de 23,1% contre 25,6% en 2024.

On constate également une disparité entre les régions allant de 10,3% à Maradi à 56,3% à Zinder.

Quant à l'accès au service limité des formations sanitaires, la proportion est de 61,5% contre 57,2% en 2024. Des disparités sont observées entre les régions. En effet, la région de Zinder enregistre une proportion de 25,0% et Maradi 86,2%.

On note cependant, que 15,4% des formations sanitaires n'ont aucune installation d'assainissement (pas de latrines), contre 17,2% en 2024.

**Tableau 27 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services d'assainissement**

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
<b>REGION</b>				
AGADEZ	22,2	61,1	16,7	18
DIFFA	18,8	56,3	25	16
DOSSO	22,2	59,3	18,5	27
MARADI	10,3	86,2	3,4	29
NIAMEY	18,8	75	6,3	16
TAHOUA	31,8	45,5	22,7	22
TILLABERI	16	68	16	25
ZINDER	56,3	25	18,8	16
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
URBAIN	14,7	63,8	21,6	116
RURAL	41,5	56,6	1,9	53
<b>ENSEMBLE</b>	<b>23,1</b>	<b>61,5</b>	<b>15,4</b>	<b>169</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

Par rapport au lavage des mains, il ressort qu'environ 45,0% des formations sanitaires enquêtées ne disposent d'aucun dispositif de lavage des mains contre 53,0% en 2024. Cette proportion varie de 12,5% à Niamey à 65,5% à Maradi. Selon le milieu de résidence, cette proportion est de 54,3% en milieu rural contre 24,5% en milieu urbain.

Le service basique est accessible à 29,6% des formations sanitaires contre 24,7% en 2024. Les résultats en région font ressortir la plus grande proportion à Niamey (50,0%) et la plus faible à Tahoua (0,0%). Par milieu de résidence, cette proportion est de 19,8% en milieu rural et 50,9% en milieu urbain.

S'agissant du service limité 25,4% des formations sanitaires en ont accès (contre 22,3% en 2024). La région de Maradi enregistre la plus faible proportion (6,9%) et Tahoua la proportion la plus élevée (45,5%). Pour le milieu de résidence cette proportion est de 25,9% en milieu rural contre 24,5% en milieu urbain.

**Tableau 28 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services de lavage de mains**

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
<b>REGION</b>				
AGADEZ	16,7	38,9	44,4	18
DIFFA	37,5	12,5	50	16
DOSSO	33,3	18,5	48,1	27
MARADI	27,6	6,9	65,5	29
NIAMEY	50	37,5	12,5	16
TAHOUA	0	45,5	54,5	22
TILLABERI	28	36	36	25
ZINDER	56,3	12,5	31,3	16
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
URBAIN	50,9	25,9	24,5	53
RURAL	19,8	24,5	54,3	116
<b>ENSEMBLE</b>	<b>29,6</b>	<b>25,4</b>	<b>45</b>	<b>169</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025



## VII. Conclusion et recommandations

L'enquête de suivi des indicateurs de PROSEHA au titre de l'année 2025 a permis de calculer les principaux indicateurs liés à l'accès au service de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans les ménages, les établissements scolaires publics et les formations sanitaires.

Les résultats font ressortir que la proportion des personnes ayant accès au service optimal de l'eau potable a connu une hausse en passant de 10,6%, en 2024, à 13,9% en 2025. S'agissant du service basique de l'eau, c'est une baisse de 1,8 points de pourcentage (47,3 en 2025 contre 49,1 % en 2024) qui a été enregistrée.

En ce qui concerne l'assainissement, un progrès est constaté dans l'accès aux installations d'assainissement sécurisées. En effet, en 2025, la proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées est de 5,6% alors qu'elle était de 4,4% en 2024. La proportion de la population faisant la défécation à l'air libre (67,3%) a connu une baisse par rapport à son niveau de 2024 (74%).

Pour ce qui est de l'hygiène, la proportion des ménages utilisant les installations élémentaires de lavage des mains et celle des ménages utilisant des installations limitées de lavage des mains sont respectivement 22,7% (18,1% en 2024) et 41,3% (contre 66,6% en 2024).

L'accès aux services basiques de l'eau dans les établissements scolaires et les formations sanitaires est respectivement de 53,0 % (contre 52,5% en 2024) et de 69,2% (contre 68,8% en 2024).

La proportion des établissements scolaires et des formations sanitaires ayant accès aux services basiques d'assainissement reste stable par rapport à 2024. En effet, cette proportion est passée de 27,6% en 2025 et 27,5% en 2024 pour les écoles. Pour les formations sanitaires, la proportion a baissé (23,1%) en 2025 contre 25% en 2024.

Au vu des résultats de cette enquête, des recommandations suivantes sont formulées afin que des mesures idoines soient prises pour améliorer les conditions d'accès de la population aux services de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement :

Au regard des résultats de l'enquête PROSEHA 2025 et des échanges tenus au cours de l'atelier, les recommandations ci-après ont été formulées en vue de renforcer l'efficacité des interventions et d'améliorer durablement l'accès des populations aux services de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

#### **À l'endroit du MEH/A :**

- Renforcer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues du rapport de l'Enquête PROSEHA 2025 ;
- Mettre en place des mécanismes structurés de restitution, de diffusion et de capitalisation des résultats de l'enquête ;
- Organiser périodiquement des ateliers ou retraites sur les indicateurs du sous-secteur de l'Hydraulique et Assainissement pour la compréhension et l'appropriation pour tous les acteurs ;
- Revoir le budget de l'enquête à la hausse pour prendre en compte les kits d'analyse de la qualité de l'eau et autres activités ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de collecte des données.

#### **A l'endroit des PTFs**

- Poursuivre l'appui technique et financier du MEH/A dans le cadre des renforcements de capacités.

#### **À l'endroit des Communes**

- Assurer un partage systématique régulier et complet des données avec les services techniques départementaux .

### **À l'endroit des ONG**

- Renforcer la collaboration avec les communes et les services techniques d'adapter un mécanisme harmonisé de partage régulier des données de terrain.
-

## ANNEXES

### Annexe 1 : Intervalle de confiance de l'échelle d'accès aux différents services d'eau

	Service optimale	Service élémentaire	Service limité	Service non amélioré	Eau de surface
REGION	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]
Agadez	32,13 [19,1-	33,83 [22,6-47,3]	4 [1,1-13,2]	30,05 [17,5-	0
Diffa	13,64 [6,9-25,1]	33,31 [25,3-42,4]	14,52 [8,8-22,9]	38,54 [27,2-	0
Dosso	15,35 [7,3-29,6]	44,17 [29,7-59,7]	3,49 [1,9-6,2]	36,99 [20,5-	0
Maradi	8,06 [2,8-21,1]	50,27 [40,2-60,3]	23,01 [16,7-30,9]	18,45 [9,5-32,7]	0,21 [0,0-1,5]
Niamey	69,24 [57,2-	27,72 [19,5-37,8]	1,2 [0,4-3,7]	1,85 [0,3-12,1]	0
Tahoua	7,96 [3,6-16,8]	49,35 [37,2-61,6]	15,4 [8,8-25,5]	27,3 [14,9-44,7]	0
Tillabéri	7,93 [3,0-19,6]	51,9 [40,8-62,8]	6,68 [3,1-13,8]	25,3 [15,6-38,3]	8,19 [3,0-
Zinder	12,08 [5,5-24,6]	50,45 [36,6-64,3]	18,66 [10,6-	18,8 [8,7-35,9]	0
ENSEMBLE	<b>13,97 [10,8-17,8]</b>	<b>47,41 [42,3-52,5]</b>	<b>13,64 [10,8-17,1]</b>	<b>23,61 [18,4-29,7]</b>	<b>1,37 [0,5-3,5]</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

### Annexe 2 : Intervalle de confiance de l'accès des populations aux services d'assainissement

	Défécation à l'air libre	Service non amélioré	Service limité	Service de base	Service Sécurisé
REGION	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]
Agadez	52,984 [34,6-70,6]	0,851 [0,3-2,5]	21,147 [12,5-33,5]	10,061 [4,5-21,0]	14,958 [9,0-23,9]
Diffa	56,961 [45,0-68,2]	14,746 [9,2-22,9]	7,737 [4,9-12,0]	14,886 [8,7-24,3]	5,67 [2,8-11,3]
Dosso	70,236 [51,9-83,8]	0,48 [0,2-1,5]	16,636 [7,0-34,7]	5,952 [3,0-11,6]	6,696 [3,0-14,3]
Maradi	73,262 [60,0-83,4]	2,557 [1,2-5,6]	8,968 [5,1-15,3]	12,477 [7,6-19,9]	2,736 [1,2-6,3]
Niamey	4,811 [1,3-16,5]	5,738 [3,3-9,9]	35,922 [29,4-43,0]	29,762 [23,4-37,0]	23,766 [18,3-30,3]
Tahoua	70,993 [58,0-81,3]	11,164 [6,2-19,4]	4,809 [2,6-8,7]	9,263 [4,7-17,4]	3,771 [1,8-7,7]
Tillabéri	73,544 [60,1-83,7]	4,438 [2,4-8,0]	15,793 [9,3-25,6]	4,511 [2,3-8,6]	1,715 [0,7-4,0]
Zinder	71,389 [56,0-83,0]	5,709 [2,8-11,3]	8,036 [4,8-13,2]	8,02 [4,5-13,9]	6,847 [2,6-16,9]
ENSEMBLE	<b>67,219 [61,8-72,2]</b>	<b>5,465 [4,0-7,4]</b>	<b>11,786 [9,4-14,7]</b>	<b>9,834 [7,9-12,2]</b>	<b>5,696 [4,2-7,7]</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

**Annexe 3 : Intervalle de confiance des indicateurs de l'échelle de lavage des mains**

	Service élémentaire	Service limité	Aucun service
REGION	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]
Agadez	10,006 [6,8-14,4]	68,792 [56,3-79,0]	21,202 [13,4-31,9]
Diffa	15,559 [9,9-23,6]	40,914 [33,3-49,0]	43,527 [32,5-55,2]
Dosso	26,912 [20,4-34,6]	33,811 [29,2-38,8]	39,277 [30,5-48,8]
Maradi	34,889 [26,0-45,0]	25,884 [18,7-34,6]	39,227 [34,3-44,4]
Niamey	21,456 [15,9-28,2]	26,185 [19,2-34,6]	52,359 [40,7-63,8]
Tahoua	22,337 [17,3-28,4]	57,374 [48,3-66,0]	20,289 [14,5-27,6]
Tillabéri	16,03 [11,3-22,3]	38,797 [28,7-49,9]	45,173 [36,5-54,1]
Zinder	16,83 [12,3-22,5]	48,585 [38,9-58,4]	34,585 [23,2-48,0]
<b>ENSEMBLE</b>	<b>22,647 [19,9-25,6]</b>	<b>41,396 [37,8-45,1]</b>	<b>35,957 [32,4-39,7]</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

**Annexe 4 : Dépenses moyennes et totales en achat de l'eau du ménage par Région**

	Dépenses moyennes	Dépenses totales	Dépenses maximales	Taille échantillon
<b>Région</b>				
AGADEZ	3663,3	945125	30000	599
DIFFA	3627,9	783620	33000	620
DOSSO	2685,4	649869	30000	520
MARADI	2777,1	1096958	45000	580
NIAMEY	5957,1	2918984	60000	558
TAHOUA	4077,1	1439199	30000	540
TILLABERI	2330,2	433417	45000	560
ZINDER	3913,5	958799	90000	460
<b>National</b>	<b>3868,3</b>	<b>9225971</b>	<b>90000</b>	<b>4.437</b>
<b>Milieu de résidence</b>				
RURAL	2914,9	3666898	45000	3.143
URBAIN	4932,6	5559073	90000	1.294
<b>National</b>	<b>3868,3</b>	<b>9225971</b>	<b>90000</b>	<b>4.437</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

Annexe 5 : : Dépenses moyennes et totales des ménages dans l'assainissement par Région et par milieu de résidenceAnnexe

	Dépenses moyennes	Dépenses totales	Dépenses maximales	Taille échantillon
<b>Région</b>				
AGADEZ	22305,1	3769560	120000	599
DIFFA	33653,7	1480764	105000	620
DOSSO	27598,6	1628316	121188	520
MARADI	27234,4	5610288	1259988	580
NIAMEY	49788	20014764	1092000	558
TAHOUA	32381,7	1910520	144000	540
TILLABERI	20498	245976	48000	560
ZINDER	22918,5	1260516	66000	460
<b>National</b>	<b>35706,5</b>	<b>35920704</b>	<b>1259988</b>	<b>4.437</b>
<b>Milieu de résidence</b>				
RURAL	22097,5	5568576	174000	3.143
URBAIN	40254,8	30352128	1259988	1.294
<b>National</b>	<b>35706,5</b>	<b>35920704</b>	<b>1259988</b>	<b>4.437</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

Annexe 6 : Dépenses moyennes et totales des ménages dans l'hygiène par Région et par milieu de résidence

	Dépenses moyennes	Dépenses totales	Taille échantillon
<b>Région</b>			
AGADEZ	97578,9	5562000	599
DIFFA	151063,7	7704250	620
DOSSO	288462,5	5769250	520
MARADI	162016,1	5022500	580
NIAMEY	196663,2	13963088	558
TAHOUA	306537,5	9809200	540
TILLABERI	238325	2859900	560
ZINDER	196198,5	9809925	460
<b>National</b>	<b>186728,7</b>	<b>60500113</b>	<b>4.437</b>
<b>Milieu de résidence</b>			
RURAL	190414,8	17708575	3.143
URBAIN	185244,8	42791538	1.294
<b>National</b>	<b>186728,7</b>	<b>60500113</b>	<b>4.437</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

**Annexe 7 : Les principales types d'ordures selon la région et le milieu de résidence :**

	Papiers et cartons	Textiles	Matières plastiques	Autres déchets inorganiques	Matières organiques	Déchets alimentaires et de jardin
<b>Région</b>	%	%	%	%	%	%
AGADEZ	6,3	0	9,7	16,2	11	56,8
DIFFA	0,8	0,7	45	20,3	23,7	9,4
DOSSO	3,7	0	0,6	38,5	27,1	30,2
MARADI	20,3	0,5	1,4	17,1	48,6	12,1
NIAMEY	14,5	0	32,9	30	3,2	19,4
TAHOUA	1,5	0	6,5	6,7	67,7	17,6
TILLABERI	0	0,2	10	35,7	33,2	20,9
ZINDER	0,2	3,5	8,9	41,4	27	19
<b>Total</b>	<b>6,1</b>	<b>0,5</b>	<b>14,9</b>	<b>25,2</b>	<b>30</b>	<b>23,3</b>
<b>Milieu de résidence</b>						
Rural	3,8	0,6	9,1	25,3	39,8	21,4
Urbain	11,6	0,2	29,8	25,3	5,1	27,9
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>0,5</b>	<b>15</b>	<b>25,3</b>	<b>29,9</b>	<b>23,3</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2025

**Annexe 5 : les principaux types des ordures des ménages**

	Papiers et cartons	Textiles	Matières plastiques	Autres déchets inorganiques	Matières organiques	Déchets alimentaires et de jardin
<b>Région</b>						
AGADEZ	6,3	0	9,7	16,2	11	56,8
DIFFA	0,8	0,7	45	20,3	23,7	9,4
DOSSO	3,7	0	0,6	38,5	27,1	30,2
MARADI	20,3	0,5	1,4	17,1	48,6	12,1
NIAMEY	14,5	0	32,9	30	3,2	19,4
TAHOUA	1,5	0	6,5	6,7	67,7	17,6
TILLABERI	0	0,2	10	35,7	33,2	20,9
ZINDER	0,2	3,5	8,9	41,4	27	19
<b>Résidence</b>						
Rural	3,8	0,6	9,1	25,3	39,8	21,4
Urbain	11,6	0,2	29,8	25,3	5,1	27,9
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>0,5</b>	<b>15</b>	<b>25,3</b>	<b>29,9</b>	<b>23,3</b>

**Annexe 6 : Les différents types de latrines**

Région	Connecté à un système d'égout	Connectée à une fosse septique	Reliée à des latrines	Reliée à autre chose	Reliée à un endroit inconnu ou NSP	Latrines améliorées ventilées	Latrines à fosses avec dalle	Latrines à fosses sans dalle/trou ouvert	Toilettes à compostage	Toilettes/latrines suspendues	Pas de toilettes/Nature (défécation à l'air libre)
AGADEZ	2	9,5	0	0,3	0	0,2	26,9	0,8	0	0	60,3
DIFFA	0,2	2,1	0	0	0	2,1	19	9,9	1,3	0,5	64,7
DOSSO	0	1,9	0	0,2	0	1,3	24,6	0	0	0	71,3
MARADI	0,2	0	0	0	0	3,1	23,4	2,9	0	0,2	70,2
NIAMEY	3,8	15,6	0,2	0,4	0,2	19,2	51,2	4,1	0	0	4,3
TAHOUA	0	0,7	0	0	0,2	4,3	19,3	6,7	0	0,4	67,3
TILLABERI	1,3	3,4	0	0	0	3	15,4	3	0	0,2	72,3
ZINDER	0,2	1,1	0	0	0	1,1	21,1	3,7	1,5	1,3	69,7
<b>Résidence</b>											
Rural	0,2	0,4	0	0	0	1,3	11	4,3	0,5	0,4	81,4
Urbain	2,8	14,7	0,1	0,4	0,1	12	60,9	3,5	0	0	4,8
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>4,5</b>	<b>0</b>	<b>0,1</b>	<b>0</b>	<b>4,3</b>	<b>25,2</b>	<b>4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>59,6</b>

### Annexe 7 : Destination des ordures du ménage

Région	A une station de traitement des boues de vidange	Enfoui dans une fosse couverte	Dépotage sauvage (Trou non couvert, dans la nature ou ailleurs...)
AGADEZ	38,9	6,6	37,7
DIFFA	0	64,1	35,9
DOSSO	13,4	16,4	70,1
MARADI	0	11,8	47,1
NIAMEY	7,6	38	22
TAHOUA	0	18,4	71,1
TILLABERI	12,1	42,4	30,3
ZINDER	2,3	40,9	43,2
<b>Résidence</b>			
Rural	5,1	39,7	48,7
Urbain	16	26,3	35,5
<b>Total</b>	<b>14,8</b>	<b>27,9</b>	<b>37</b>

### Annexe 8 : Gestion des points d'eaux pastoraux

	A une station de traitement des boues de vidange	Enfoui dans une fosse couverte	Dépotage sauvage (Trou non couvert, dans la nature ou ailleurs...)
<b>Région</b>			
AGADEZ	38,9	6,6	37,7
DIFFA	0	64,1	35,9
DOSSO	13,4	16,4	70,1
MARADI	0	11,8	47,1
NIAMEY	7,6	38	22
TAHOUA	0	18,4	71,1
TILLABERI	12,1	42,4	30,3
ZINDER	2,3	40,9	43,2
<b>Résidence</b>			
Rural	5,1	39,7	48,7
Urbain	16	26,3	35,5
<b>Total</b>	<b>14,8</b>	<b>27,9</b>	<b>37</b>

#### Annexe 9 : Les conflits aux points d'eaux pastoraux

	Oui	Non
<b>Région</b>		
AGADEZ	0,5	49,1
DIFFA	9,4	80,9
DOSSO	7,9	72,5
MARADI	4,8	83,8
NIAMEY	0	66
TAHOUA	6,5	66,6
TILLABERI	2,9	82,9
ZINDER	14,8	80,6
Total	5,6	72,6
<b>Résidence</b>		
Rural	7,7	76
Urbain	0,2	63,4
<b>Total</b>	<b>5,6</b>	<b>72,4</b>

#### Annexe 10 : Les raisons des conflits autour des points d'eaux

	Trop d'affluences autour des points d'eau...	Point d'eau proche des cultures	Sous financement du sous-secteur	Difficulté de la ressource dans certaines zones (socle)	Profondeur de la nappe
<b>Région</b>					
AGADEZ	66,7	0	0	33,3	0

DIFFA	89,7	3,4	0	6,9	0
DOSSO	61	36,6	0	2,4	0
MARADI	50	25	0	21,4	3,6
TAHOUA	62,9	20	0	17,1	0
TILLABERI	56,3	43,8	0	0	0
ZINDER	88,2	5,9	1,5	4,4	0
<b>Résidence</b>					
Rural	73,4	17	0,4	8,7	0,4
Urbain	100	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>73,7</b>	<b>16,9</b>	<b>0,4</b>	<b>8,6</b>	<b>0,4</b>

Annexe 11 : Le questionnaire ménage



REPUBLIQUE DU NIGER  
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
Etablissement Public à Caractère Administratif  
DIERCTION DES ENQUÊTES ET DES RECENSEMENTS  
Division des Enquêtes

ENQUETE POUR LE SUIVI DE LA SITUATION DE L'ACCES DES POPULATIONS A L'EAU ET A  
L'ASSAINISSEMENT 2024

Questionnaire Ménage

Décembre 2025

Question	Choices
<b>Enquête de suivi de indicateurs de la phase 1 du PROSEHA, 2024_2025</b>	
Sélectionnez le numéro de votre équipe	[
Région	
Département	
Commune	
ZD	
Grappe	
Localité/Quartier	
Numéro du ménage	
Nom et prénom du chef d'équipe	
Nom de l'enquêteur	
Prendre les coordonnées GPS du ménage	
<p>Nous sommes envoyés par l'Institut National de la Statistique en collaboration avec le ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement. Nous menons une enquête de suivi des indicateurs de l'accès à l'eau potable à l'hygiène et à l'assainissement des ménages. Je voudrais parler avec vous de ces sujets. L'interview devrait prendre environ 30minutes. Toutes les informations que nous recueillons resteront strictement confidentielles et anonymes. Puis-je commencer maintenant?</p>	
Consentement de l'enquête	[1] Oui [2] Non
Nom du répondant	
<b>hh13b. NOMS ET PRENOMS</b>	
hh13c Lien de \${hh13b} avec le CM	[1] Chef de ménage [2] Epoux (se) [3] Fils/fille [4] Père/mère [5] Frère/Sœur [6] Petits-enfants [7] Neveu ou nièce [8] Autres parents [9] Aucun lien de parenté
hh13d Sexe de \${hh13b}	[1] Masculin [2] Féminin
hh13e. Age révolu de \${hh13b} (Saisissez l'âge en années révolues)	[Integer]
hh13f: de Résidence de \${hh13b}	[1] Présent [2] Absent

Question	Choices
hh13g Niveau d'instruction de \${hh13b}	[1] Aucun [2] Alphabétisé [3] Coranique [4] Préscolaire [5] Primaire [6] Secondaire [7] Supérieur
hh13i Occupation principale de \${hh13b}	[1] 01=Agriculture [2] 02=Elevage [3] 03=Petit commerce [4] 04=Artisanat [5] 05=Chasse/pêche [6] 06=Bucheron [7] 07=Elève/Etudiant [8] 08=Travaux ménagers et domestiques [9] 09=Soin des animaux au sein du ménage [10] 10=Administration publique/privée [11] 11 = Commerçant/entrepreneur [12] 12 = Travail journalier [13] 13 = Sans occupation [14] 14 =Autres [0] Non applicable (- de 5ans)
Autre occupation	
Nombre des personnes dans le ménage	[Calculatoin]
Quel est le revenu du ménage (mensuel)	

## EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE

WS1. : Quelle est votre source habituelle d'eau de boisson durant la saison sèche ?	[11] Robinet dans le logement [12] Robinet dans la concession, cours ou parcelle [13] Robinet du voisin [14] Robinet public/borne fontaine [21] Puits à pompe ou FPMH [31] Puits protégé [32] Puits non protégé [41] Source protégée [42] Source non protégée [51] Eau de pluie [61] Camion-Citerne [71] Charette avec fût [72] Kiosque à eau [81] Eau de surface (rivière, fleuve, barrage, lac, marre, canal, canal d'irrigation) [91] Eau en bouteille [92] Eau en sachet [96] Autre (à spécifier)
Autre source à spécifier	

Question	Choices
<b>WS2. D'où provient principalement l'eau utilisée par votre ménage pour d'autres usages comme pour la cuisson, le lavage des mains ?</b>	[11] Robinet dans le logement [12] Robinet dans la concession, cours ou parcelle [13] Robinet du voisin [14] Robinet public/borne fontaine [21] Puits à pompe ou FPMH [31] Puits protégé [32] Puits non protégé [41] Source protégée [42] Source non protégée [51] Eau de pluie [61] Camion-Citerne [71] Charette avec fût [72] Kiosque à eau [81] Eau de surface (rivière, fleuve, barrage, lac, marre, canal, canal d'irrigation) [91] Eau en bouteille [92] Eau en sachet [96] Autre (à spécifier)
<b>Autre source à spécifier</b>	[Text]
<b>WS3. Cette source d'approvisionnement est située où ?</b>	[1] Dans le logement [2] Dans la cour / parcelle [3] Ailleurs [96] Autre (à spécifier)
<b>WS4: Combien de minutes faut-il, y compris le temps d'attente lorsque le point d'eau est très fréquenté, pour aller collecter l'eau et revenir ?</b>	[1] Aucun Membre ne collecte l'eau [2] Moins de 30mn [3] plus de 30mn [4] Ne sait pas
<b>WS5.A quelle distance allez-vous chercher de l'eau ?</b>	[1] Moins de 500 m [2] 500 m – 1Km [3] Plus de 1Km
<b>WS6.Par quel moyen de déplacement allez-vous chercher l'eau le plus souvent ?</b>	[1] A pieds [2] Bicyclette [3] Moto [4] Voiture [5] Dos d'âne [6] Cheval [7] Chameau [8] Autres
<b>Autre moyen de déplacement</b>	[Text]
<b>WS7. Qui se rend habituellement à cette source d'approvisionnement pour prendre l'eau pour votre ménage ?</b>	[1] Femme adulte (de 15 ans ou plus) [2] Homme adulte (de 15 ans ou plus) [3] Jeune Fille (moins de 15 ans) [4] Jeune Garçon (moins de 15 ans) [8] Ne sait pas
<b>WS7A. Les jeunes filles ou garçons qui se rendent habituellement à cette source d'approvisionnement pour prendre l'eau pour votre ménage sont -ils scolarisés ??</b>	[1] Tous scolarisés [2] Certains sont scolarisés [3] Ne sont pas scolarisés [8] Ne sait pas
<b>WS7B Combien de filles d'entre eux sont scolarisées ??</b>	[Integer]

Question	Choices
WS7C Combien de garçons d'entre eux sont scolarisés ??	[Integer]
WS8. La dernière corvée eau effectuée (jour de la semaine), combien de fois cette personne a-t-elle collecté de l'eau ?	[Integer]
WS9. Au cours de 30 derniers jours, y a-t-il eu un moment où votre ménage n'avait pas suffisamment d'eau potable ?	[1] Oui, au moins une fois [2] Non, toujours suffisant [8] Ne sait pas
WS10. Quelle était la principale raison pour laquelle vous n'avez pas pu avoir accès à de l'eau en quantité suffisante en cas de besoin ?	[1] Eau non disponible à la source [2] Eau trop chère [3] Source non accessible [6] Autre (A spécifier) [8] Ne sait pas
Autre raison à spécifier	[Text]
WS 11. Actuellement, la source d'eau fournit-elle suffisamment d'eau potable à votre ménage ? (Cette question concerne le fonctionnement de la source au moment de votre visite).	[1] Oui [2] Non [8] Ne sait pas
WS 12. La source fournit-elle toujours suffisamment d'eau à votre ménage ?	[1] Toujours [2] Pas toujours [9] Ne sait pas
WS 13. Depuis combien de temps vous ne trouvez pas d'eau à cette source.	[1] Heures/Jour [2] Jours/Semaine [3] Semaines/Mois [4] Mois/Année [5] 9- Ne sait pas
WS14. Faites-vous quelque chose à l'eau pour la rendre plus saine à boire	[1] Oui [2] Non [8] Ne sait pas
WS15. Habituellement, que faites-vous pour rendre l'eau que vous buvez plus saine ?	[A] La faire bouillir [B] Y ajouter de l'eau de javel / chlore [C] La filtrer à travers un linge [D] utiliser un filtre (céramique, sable, composite, etc.) [E] Désinfection solaire [F] La laisser reposer [G] AQUATABS [X] Autre (préciser) [Z] Ne sait pas
Autre chose à spécifier	[Text]

<b>Question</b>	<b>Choices</b>
<b>WS16. Habituellement, quel type de latrines utilisent les membres de votre ménage ?</b>	[11] Connectée à un système d'égout [12] Connectée à une fosse septique [13] Reliée à des latrines [14] Reliée à autre chose [18] Reliée à un endroit inconnu ou NSP [21] Latrines améliorées ventilées [22] Latrines à fosses avec dalle [23] Latrines à fosses sans dalle/trou ouvert [31] Toilettes à compostage [51] Toilettes/latrines suspendues [95] Pas de toilettes/Nature (défécation à l'air libre) [96] Autres (à spécifier)
<b>Autre type de latrine à spécifier</b>	[Text]
<b>WS17. Est que votre latrine (réponse de la question WS11) a été déjà vidée ?</b>	[1] Oui, vidée [4] Non, jamais vidée [8] Ne sait pas
<b>WS17B. Depuis combien temps la dernière vidange a été effectuée ?</b>	[1] Au cours des 5 dernières années [2] Il y a plus de 5 ans [3] Ne sait pas quand
<b>WS18. Par qui votre latrine a été vidée la dernière fois (réponses de la question WS17) ?</b>	[1] Contenu vidé par un fournisseur de services [2] Contenu vidé par le ménage [6] Autres (à spécifier) [8] Ne sait pas
<b>Autre dernier lieu de sondage à spécifier</b>	[Text]
<b>WS18a : Où est-ce que le contenu a été déversé ?</b>	[1] A une usine de traitement [2] Enfoui dans une fosse couverte [3] Trou non couvert, dans la nature ou ailleurs [4] Ne sait pas où
<b>WS19. Où se trouve votre latrine ?</b>	[1] Dans le logement du ménage [2] Dans la concession du ménage [3] Ailleurs
<b>WS20. Votre latrine est-elle équipée de dispositif de lavage des mains ?</b>	[1] Oui [2] Non
<b>WS21. Est-ce que tous les membres de votre ménage utilisent la latrine du ménage ?</b>	[1] Oui [2] Non
<b>WS22. Partagez-vous ces toilettes avec d'autres ménages ?</b>	[1] Oui [2] Non
<b>WS23. Au total, combien de ménages, y compris votre ménage, utilisent ces toilettes ?</b>	[0] Moins de 10 ménages [10] Dix ménages ou plus [98] Ne sait pas
<b>Nombre si moins de 10</b>	[Integer]

Question	Choices
WS24. Disposez-vous de puisard dans votre ménage ?	[1] Oui [2] Non
WS25. Vous arrive-t-il de balayer la cour de votre ménage ?	[1] Oui [2] Non
WS26. Combien de fois balayez-vous la cour de votre ménage ?	[1] 1 fois par jour [2] 2 fois par jour [3] 1 fois par semaine [4] 2 fois par semaine
WS27. Comment gérez-vous les ordures/eaux usées domestiques de votre ménage ?	[1] Dépotage [2] Autres (à préciser)
Autre gestion d'ordure ménagère	[Text]
WS28. Pouvez-vous nous montrer l'endroit du dépôt des ordures ?	[1] Oui [2] Non
WS29. Selon vous, que peut-on faire pour améliorer le service public de l'eau ?	[1] Augmenter les bornes fontaines [2] Faciliter les branchements privés [3] Réduire les prix de vente de l'eau [4] Améliorer la qualité de l'eau distribuée [5] Rendre l'eau plus disponible (plus d'eau) [8] Ne sait pas [9] Autres
WV30. Quels sont les types de points d'eau pastoraux qui existent dans votre localité ?	[1] Puits cimenté pastoral [2] Station de pompage pastorale [3] Mare [4] Cour d'eau [5] Puits traditionnels [6] Aucun
WV31. Pensez-vous que les points d'eau pastoraux sont suffisants dans votre zone/localité ?	[1] Oui [2] Non [9] Ne sait pas
WVS32. Pour quelle raison pensez-vous que les points d'eau pastoraux sont-ils insuffisants ?	[1] Trop d'affluences (risque de conflit) autour des points d'eau... [2] Point d'eau proche des cultures (risque de conflit) ... [3] Sous financement du secteur [4] Difficulté de la ressource dans certaines zones (socle) [5] Profondeur des forages
WVS33. La source fournit-elle toujours suffisamment d'eau pour les éleveurs, les animaux et les autres usagers ?	[1] Toujours [2] Pas toujours [9] Ne sais pas
WVS34. Pensez-vous que les points d'eau pastoraux dans votre zone sont-ils source de conflits entre les éleveurs et les usagers ?	[1] Oui [2] Non [9] Ne sait pas

Question	Choices
HW1. J'aimerais savoir quels sont les endroits que les ménages utilisent pour se laver les mains.	[1] Dans le logement [2] Dans la cour, parcelle ou jardin [3] sceau etc. [4] Pas dans le logement, cour, parcelle etc. [5] Pas de permission de voir [6] Autre
HW2. L'eau est-elle disponible au lieu spécifique de lavage des mains ? (Observer)	[1] oui [2] non
HW3. Y a-t-il du savon, du détergent ou de la cendre / de la boue / du sable à l'endroit où se fait le lavage des mains ?	[1] oui [2] non
HW4. Où vous-même ou les autres membres de votre ménage vous l'avez-vous habituellement les mains ?	[1] Dans le logement [2] Dans la cour, parcelle ou jardin [3] sceau etc [4] Pas dans le logement, cour, parcelle etc [5] Pas de permission de voir [6] Autre
HW5. Avez-vous du savon, du détergent, ou de la cendre/boue/sable dans votre maison pour vous laver les mains ?	[1] oui [2] non
HW6. Pouvez-vous SVP me le montrer ?	[1] oui [2] non
HW7. Enregistrer votre observation.	[1] Barre ou liquide de savon [2] Détergent (poudre / liquide / pâte) [3] Centre/boue/sable
HW8. Quels sont les moments clés où on doit se laver les mains ?	[1] Après avoir fait ses besoins [2] Après avoir nettoyé un enfant/ un malade [3] Avant de préparer le repas [4] Avant de manger [5] Avant d'allaiter / donner à manger à un enfant / un malade [6] Ne sait pas
CO1. Pendant les 12 derniers mois, avez-vous eu des désaccords ou des conflits au sujet de l'utilisation de l'eau – soit votre utilisation soit celle d'autres personnes ?	[1] oui [2] non
CO2 : Le conflit touchait-il des usagers de l'eau domestique au sein de la communauté ou touchait-il d'autres usages ou des personnes extérieures à la communauté ? (L'usage domestique comprend la boisson, la cuisine et la lessive ; il ne comprend pas l'abreuvement des animaux, la fabrication de bière ou autres petites industries, ou l'irrigation.)	[1] Usage domestique dans la communauté [2] autre usage dans la communauté [9] Ne sait pas
CO3 : Quels autres usages sont incompatibles (ou ont été incompatibles) avec l'usage domestique ?	[1] Irrigation [2] Abreuvement des animaux [3] Autres (à préciser) [9] Ne sait pas
CO3 Autre	

Question	Choices
<p><b>CO4. À votre avis, quelle était la cause sous-jacente du conflit ??</b></p>	<p>[1] Pas assez d'eau                      [2] Droits d'accès                      [3] Paiement pour l'eau                      [4] Evacuation des eaux usées                      [5] Autre (à préciser)                      [9] Ne sait pas</p>
<p><b>CO4 Autre</b></p>	
<p><b>CO5. Est-ce que le conflit a été résolu ?</b></p>	<p>[1] oui                      [2] non</p>
<p><b>CO6. Comment le conflit a-t-il été résolu ? (Entourez toutes les réponses applicables.)</b></p>	<p>[1] Par des membres de la communauté                      [2] Avec l'aide des chefs du village.                      [3] Avec l'aide des agents gouvernementaux                      [4] Autre (à préciser)                      [9] Ne sait pas</p>
<p><b>CO6 Autre</b></p>	
<p><b>Résultat de l'enquête</b></p>	<p>[1] Complété                      [2] Pas de membres du ménage ou de répondant compétent à la maison au moment de la visite                      [3] Ménage entier absent pour une longue période.                      [4] Refus                      [5] Logement vide/ l'adresse n'est pas un logement                      [6] Logement détruit                      [7] Logement non trouvé                      [96] Autre (spécifier)</p>
<p><b>Autre résultat de l'enquête</b></p>	

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024





*Annexe 9 : Questionnaire Ecole*



REPUBLIQUE DU NIGER  
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
Etablissement Public à Caractère Administratif  
DIRECTION DES ENQUÊTES ET DES RECENSEMENTS  
Division des Enquêtes

**ENQUETE POUR LE SUIVI DE LA SITUATION DE L'ACCES DES POPULATIONS A L'EAU ET A  
L'ASSAINISSEMENT 2024**

**Questionnaire Ecole**

**Novembre 2024**



<b>Identification</b>	
PRE1. Date de l'enquête :	Jour: Mois: Année:
Numéro de l'équipe	
Chef de l'équipe	
PRE4. Veuillez indiquer la région :	
PRE5. Veuillez indiquer le département :	
PRE88. Milieu de résidence	<input type="radio"/> urbain <input type="radio"/> rural
PRE6. Veuillez saisir l'école à évaluer :	
PRE7. Type d'école :	<input type="radio"/> Ecole primaire franco-arabe <input type="radio"/> Ecole primaire traditionnelle
PRE7a. L'école est-elle un internat ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sait pas
PRE8. L'école est-elle à double vacation ? <i>Une école à double vacation signifie que deux groupes d'élèves étudient durant des créneaux différents. Généralement, le premier créneau s'étend de tôt le matin à la mi-journée et le second de la mi-journée à la fin de l'après-midi.</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sait pas
<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	
GI.1. Nom de la personne enquêtée :	
GI2. Fonction de la personne enquêtée : <i>Indiquer la fonction du membre du personnel le plus haut placé répondant aux questions</i>	<input type="radio"/> Directeur de l'établissement <input type="radio"/> Enseignant <input type="radio"/> Gardien <input type="radio"/> Member de l'Association des Parents d'Elèves
GI2. Si Autre, veuillez préciser :	\$(interviewedFunction)='88'
GI3. Numéro de téléphone de la personne enquêtée : <i>En cas de questions supplémentaires</i>	
GI4. Nombre total de salles de classe dans l'école :	
GI5. Nombre d'élèves (filles)	
GI6. Nombre d'élèves (garçons)	
GI7. Nombre du personnel féminin <i>Nombre total des membres du personnel féminin actifs dans l'école, y compris les enseignantes, directrices, nettoyeuses, etc.</i>	
GI8. Nombre du personnel masculin <i>Nombre total des membres du personnel masculin actifs dans l'école, y compris les enseignants, directeurs, nettoyeurs, etc.</i>	
2 Indicateurs & Questions Veuillez sélectionner le type d'étude que vous souhaitez réaliser :	<input type="radio"/> Questions de base uniquement <input type="radio"/> Questions de base + questions étendues
<b>INDICATEURS</b>	
EAU (Liste de base)	



<p>W1. Quelle est la principale source d'eau pour la boisson mise à disposition par l'établissement ? <i>Si plus d'une source d'eau, veuillez sélectionner celle utilisée le plus fréquemment pour la boisson. Si les enfants ont besoin d'apporter de l'eau de la maison car celle-ci n'est pas fournie par l'école, veuillez sélectionner l'option "pas de source d'eau"</i></p>	<input type="radio"/> Réseau de distribution d'eau <input type="radio"/> Puits / source protégé <input type="radio"/> Eau de pluie <input type="radio"/> Puits / source non-protégé <input type="radio"/> Eau en bouteille <input type="radio"/> Camion-citerne / chariot citerne <input type="radio"/> Eau de surface (lac, rivière, ruisseau) <input type="radio"/> Pas de source d'eau disponible <input type="radio"/> Autre
<p>W1 : Si Autre, veuillez préciser :</p>	<p>\$(mainSource) = '88'</p>
<p>W2. (Observation) Est-ce que l'eau est disponible depuis la source principale au moment de l'enquête ? <i>Afin d'être considérée comme étant disponible, l'eau doit être disponible au moment de l'enquête, soit directement depuis la source principale ou sous forme d'eau stockée provenant de la source principale</i></p>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sait pas
<p><b>ASSAINISSEMENT (Liste de base)</b></p>	
<p>S1. Quel est le type des toilettes/latrines pour les élèves dans l'école ? <i>Si plus d'un type est utilisé, veuillez sélectionner le type de toilettes/latrines utilisé le plus fréquemment par les élèves.</i></p>	<input type="radio"/> Toilettes à chasse manuelle / mécanique <input type="radio"/> Latrine à fosse avec dalle <input type="radio"/> Latrine à fosse sans dalle <input type="radio"/> Toilettes à compostage / Ecosan <input type="radio"/> Latrines suspendues <input type="radio"/> Latrines à sceau <input type="radio"/> Pas de toilettes ou latrines <input type="radio"/> Autre
<p>Pour les questions suivantes "utilisable" fait référence aux toilettes/latrines qui sont : (1) accessibles aux élèves : portes non-verrouillées ou clé disponible en tout temps (2) fonctionnelles : toilette non-cassée, trou des toilettes non-bouché et de l'eau est disponible pour les toilettes à chasse (3) privées : des portes verrouillables de l'intérieur sont présentes et il n'y a pas d'interstices importants. Si l'un de ces 3 critères n'est pas rempli, la toilette/latrine n'est pas considérée comme étant utilisable.</p>	
<p>S2. Combien de toilettes/latrines pour élèves sont actuellement utilisables ? <i>Ne compter que les toilettes/latrines utilisables au moment de l'enquête. Veuillez noter que des portes de toilettes verrouillables ne s'applique pas nécessairement pour les écoles préscolaires. Veuillez entrer "9999" pour "Ne sait pas" et « 0 » pour « aucun/e ».</i></p>	
<p>S3. Les toilettes/latrines sont-elles séparées pour les filles et les garçons ? <i>Des toilettes séparées signifient que des toilettes pour les filles et pour les garçons sont disponibles dans l'école ou que l'école n'est pas mixte. Pour être considérées comme "séparées", les toilettes doivent offrir une intimité face aux élèves de l'autre sexe.</i></p>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sait pas
<p>N'apparaît pas sur les téléphones - pour traductions seulement</p>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sait pas
<p>S3a. Combien de toilettes/latrines pour les filles sont actuellement utilisables ? <i>Ne compter que les toilettes/latrines utilisables au moment de l'enquête. Veuillez noter que des portes de toilettes verrouillables ne s'applique pas nécessairement pour les écoles préscolaires. Veuillez entrer "9999" pour "Ne sait pas" et « 0 » pour « aucun/e ».</i></p>	



<p>S3b. Combien de toilettes/latrines pour les garçons sont actuellement utilisables ?</p> <p><i>Ne compter que les toilettes/latrines utilisables au moment de l'enquête. Veuillez noter que des portes de toilettes verrouillables ne s'applique pas nécessairement pour les écoles préscolaires. Veuillez entrer "9999" pour "Ne sait pas" et « 0 » pour « aucun/e ».</i></p>	<p>selected({genderSeparatedToilets},'yes')</p>
<p>S3b. Combien de pissoirs/urinoirs sont actuellement utilisables ?</p> <p><i>Ne compter que les pissoirs/urinoirs utilisables au moment de l'enquête. Veuillez entrer "9999" pour "Ne sait pas" et « 0 » pour « aucun/e ».</i></p>	<p>selected({genderSeparatedToilets},'yes')</p>
<p><b>HIGIENE (Liste de base)</b></p>	
<p>H1. (Observation) Y-a-t-il des installations pour le lavage des mains dans l'école ?</p> <p><i>Une installation de lavage des mains est un dispositif ou une infrastructure permettant aux élèves de se laver les mains efficacement à l'aide d'eau courante, tel qu'un évier avec robinet, un réservoir d'eau avec robinet, un seau avec robinet, un système tippy-tap ou un autre dispositif similaire. VEUILLEZ NOTER QU'UN SCEAU PARTAGE UTILISE POUR TREMPER LES MAINS N'EST PAS CONSIDERE COMME UNE INSTALLATION DE LAVAG DES MAINS EFFICACE.</i></p>	<p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sait pas</p>
<p>H2. (Observation) De l'eau et du savon sont-ils disponibles aux installations de lavage des mains ?</p> <p><i>Afin d'être considérés disponibles, de l'eau et du savon doivent être disponibles dans au moins une installation de lavage des mains lors de l'enquête. Si les filles et les garçons ont des installations séparées, de l'eau et du savon doivent être disponibles pour les deux. De l'eau savonneuse (une solution préparée de détergent mélangée à de l'eau) peut être considérée comme du savon, mais pas comme de l'eau étant donné que de l'eau non-savonneuse est requise pour le rinçage.</i></p>	<p>selected({handwashingFacilities},'yes')</p> <p><input type="radio"/> Oui, de l'eau et du savon <input type="radio"/> Non, de l'eau uniquement <input type="radio"/> Non, du savon uniquement <input type="radio"/> Non, ni eau ni savon</p>
<p>GPS / Photo (Information supplémentaire)</p>	
<p>SUP1. Point GPS</p>	
<p>SUP2. Image</p> <p><i>Prendre une photo bien cadrée de l'entrée extérieure de l'école (style paysage)</i></p>	
<p>Veuillez ajouter toute information complémentaire par rapport à cette école</p>	
<p>WINS</p>	<p>1=2</p>



*Annexe 10 : Questionnaire Formation Sanitaire*



**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES**  
**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**  
**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**  
Etablissement Public à Caractère Administratif  
**DIRECTION DES ENQUÊTES ET DES RECENSEMENTS**  
Division des Enquêtes

**ENQUETE POUR LE SUIVI DE LA SITUATION DE L'ACCES DES POPULATIONS A L'EAU ET A  
L'ASSAINISSEMENT 2024**

**Questionnaire FOSA**

**Novembre 2024**



Question	Choices
<b>QUESTIONS PRELIMINAIRES</b>	
PRE1. Date de l'enquête :	[Date]
Numéro de l'équipe	
Chef de l'équipe	
PRE4. Veuillez indiquer la région :	
PRE5. Veuillez indiquer le département :	
PRE6. Veuillez sélectionner l'établissement de soins de santé à évaluer :	[Text]
PRE7. Lesquels de ces services cet établissement fournit-il ?	Maternité / salle d'accouchement Hospitalisation de patients Programme de nutrition Aucun de ces choix
PRE8. Milieu de résidence	Urbain Rural
<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	
G1.1. Nom de la personne enquêtée :	[Text]
G12. Fonction de la personne enquêtée :	Médecin chef de District ou du CSI Major Sage-Femme Epidémiologiste ou gestionnaire des données sanitaires Personnel soignant (ASC/IDE/ASB/TSS etc.) Technicien de Surface Bénévole [88] Autre membre du personnel de la structure
G12. Si Autre, veuillez préciser :	[Text]
G13. Numéro de téléphone de la personne enquêtée :	[Text]
<b>PATIENTS AMBULATOIRES</b>	
G14. Y a-t-il un registre de patients disponible, contenant des informations sur le nombre de consultations ambulatoires par jour et par mois ?	Oui Non Ne sait pas
G15. Veuillez sélectionner le mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre
G16. Nombre de consultations ambulatoires pendant le mois avec le plus grand nombre de consultation :	[ ]



Question	Choices
G17. Pendant combien de jours le centre était-il en activité, lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires ?	[ ]
G18. Nombre de consultations ambulatoires hommes lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les garçons :	[ ]
G19. Nombre de consultations ambulatoires femmes lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les filles :	[ ]
G110. Nombre de patients hommes hospitalisés lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les garçons :	[ ]
G111. Nombre de patients femmes hospitalisées lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les filles :	[ ]
G112. Nombre de consultations d'enfants participant au programme d'alimentation sèche lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	[ ]
G113. Nombre de consultations d'enfants participant au programme d'alimentation liquide, lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	[ ]
G114. Nombre du personnel masculin :	[ ]
G115. Nombre du personnel féminin :	[ ]
G116. Nombre de naissances (vivants et mort-nés) lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	[ ]
G18. Nombre de consultations ambulatoires hommes lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les garçons :	[Calculation]
G19. Nombre de consultations ambulatoires femmes lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les filles :	[Calculation]
G110. Nombre de patients hommes hospitalisés lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les garçons :	[Calculation]
G111. Nombre de patients femmes hospitalisées lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les filles :	[Calculation]
G112. Nombre de consultations d'enfants participant au programme d'alimentation sèche lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	[Calculation]
G113. Nombre de consultations d'enfants participant au programme d'alimentation liquide, lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	[Calculation]
G114. Nombre du personnel masculin	[Calculation]
G115. Nombre du personnel féminin	[Calculation]
G116. Nombre de naissances (vivants et mort-nés) lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	[Calculation]



Question	Choices
<b>INDICATEURS</b>	
<b>Aires des services généraux</b>	
<b>EAU (Liste de base)</b>	
<b>W1. Quel est le principal point d'approvisionnement en eau de l'établissement ?</b>	Eau courante à l'intérieur de l'établissement Eau courante à l'extérieur de l'établissement Puits tubulaire/forage Puits protégé Puits non protégé Source protégée Source non protégée Eau de pluie Camion-citerne Eaux de surface (rivière/barrage/lac/mare) [88] Autre Ne sait pas Absence de point d'eau
<b>W1 : Si Autre, veuillez préciser :</b>	[Text]
<b>W2. Où le principal point d'approvisionnement en eau de l'établissement est-il situé ?</b>	Sur place [less500m] Dans un rayon de 500 m [more500m] Dans un rayon de plus de 500 m
<b>W.2. Auto-Calculer source</b>	[Calculation]
<b>W3. (Observation) L'eau est-elle disponible au point principal d'approvisionnement au moment de l'enquête ?</b>	Oui Non
<b>ASSAINISSEMENT (Liste de base)</b>	
<b>Les installations d'assainissement améliorées sont conçues pour empêcher de façon hygiénique le contact des populations avec les excréta. Elles incluent : toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordées au réseau d'égout, aux fosses septiques ou aux latrines à fosse ; latrines améliorées à fosse autoventilée ; latrines à fosse avec dalle ; toilettes à compostage ; toilettes sèches à séparation d'urine.</b>	
<b>S.1. (Observation) Quel type de toilettes / latrines y a-t-il pour les PATIENTS dans l'établissement ?</b>	Toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordées au système d'égouts Toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordées à une fosse Latrine améliorée à fosse autoventilée (VIP) Latrine à fosse avec dalle Toilettes à compostage Toilettes sèches à séparation d'urine Toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordées à des canalisations ouvertes Latrines à fosse sans dalle/à fosse ouverte Seau Toilettes/latrines suspendues Pas de toilettes ni de latrines [88] Autre
<b>S.1. Si Autre, veuillez préciser :</b>	[Text]
<b>S.1.b. (Observation) Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE pour les PATIENTS ?</b>	Oui Non Ne sait pas
<b>S.2. (Observation) Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE pour les PATIENTS qui est utilisable (disponible, en état de marche, privée) ?</b>	Oui Non



Question	Choices
S.3. (Observation) Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE et UTILISABLE qui est réservée au PERSONNEL ?	Oui Non
S.4. (Observation) Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE et UTILISABLE pour les PATIENTS qui est dans une salle séparée pour les hommes et les femmes, ou non genrée ?	Oui Non
S.5. (Observation) Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE et UTILISABLE pour les PATIENTS, dans une salle séparée par genre ou non genrée, qui prévoit des dispositifs d'hygiène menstruelle ?	Oui Non
S.2. Auto-Calculer S2	[Calculation]
S.6. (Observation) Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE et UTILISABLE pour les PATIENTS qui est accessible aux personnes à mobilité réduite ?	Oui Non
S.4. Auto-Calculer S.4.	[Calculation]
<b>HYGIENE (Liste de base)</b>	
<p>L'expression "installation pour l'hygiène des mains en état de marche" désigne tout dispositif qui permet au personnel, aux patients et aux visiteurs de se laver les mains de manière efficace. Il peut s'agir d'un lavabo/récipient avec de l'eau et du savon pour se laver les mains, ou d'une solution hydroalcoolique pour les mains. Si une solution hydroalcoolique est utilisée, le personnel de santé peut se déplacer avec un distributeur entre chaque point de prestation de soins.</p> <p>L'eau chlorée (solution préparée de chlore en suspension dans de l'eau) n'est pas un substitut adéquat à l'eau et au savon ni à une solution hydroalcoolique pour les mains.</p> <p>Les points de prestation de soins sont tous les endroits de l'établissement où des soins et traitements sont dispensés (p. ex. salles de consultation/d'examen). Si l'établissement dispose de plusieurs salles ou zones de consultation, en choisir une au hasard et vérifier si elle comporte une installation pour l'hygiène des mains en état de marche.</p>	
H1. (Observation) Y a-t-il une installation pour l'hygiène des mains en état de marche au POINT DE PRESTATION DE SOINS sélectionné le jour de l'enquête ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>Oui</li> <li>Non, il y a des installations pour l'hygiène des mains aux points de prestation de soins, mais elles ne sont pas en état de marche, ou elles n'ont pas d'eau et de savon ou de solution hydroalcoolique pour les mains</li> <li>Non, il n'y a pas d'installations pour l'hygiène des mains aux points de prestation de soins</li> <li>Non, il n'y a aucune installation pour l'hygiène des mains dans l'ESS</li> </ol>
H2. (Observation) Y a-t-il une installation pour le lavage des mains en état de marche dans une ou plusieurs TOILETTES le jour de l'enquête ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>Oui</li> <li>Non, il y a des installations pour le lavage des mains près des toilettes, mais sans savon et/ou sans eau</li> <li>Non, il n'y a pas d'installation pour le lavage des mains près des toilettes (dans un rayon de 5 m)</li> </ol>
<b>GESTION DES DECHETS (Liste de base)</b>	
<p>Si l'établissement a plusieurs salles de consultation, en choisir une au hasard et vérifier si (1) les déchets pointus et tranchants, (2) les déchets infectieux et (3) les déchets généraux non infectieux sont triés et jetés dans trois poubelles différentes.</p>	



Question	Choices
<b>M1. (Observation) Les déchets sont-ils correctement triés et répartis dans au moins trois poubelles étiquetées dans la zone de consultation ?</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Oui, les déchets sont triés et répartis dans trois poubelles étiquetées</li><li>2. Il y a des poubelles, mais elles ne satisfont pas à tous les critères ou les déchets ne sont pas correctement triés (voir Notes)</li><li>3. Non, il n'y a pas de poubelles</li><li>4. Impossible d'observer / Ne sait pas</li></ol>
<b>M2. Comment l'établissement procède-t-il au traitement / à l'élimination des déchets INFECTIEUX ?</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Autoclavage</li><li>2. Incinération (incinérateur à deux chambres de 850–1000C)</li><li>3. Incinération (autre type)</li><li>4. Pas de traitement, mais enfouis dans une fosse protégée prévue à cet effet</li><li>5. Pas de traitement, mais collectés pour être éliminés hors site</li><li>6. Brûlage dans une fosse protégée</li><li>7. Brûlage à l'air libre</li><li>8. Dépôt à l'air libre, sans traitement</li><li>9. Pas de traitement et jetés avec les déchets généraux</li><li>10. [88] Autre (spécifiez)</li><li>11. Ne sait pas</li></ol>
<b>M2. Si "Autre » : Précisez comment l'établissement traite / élimine les déchets INFECTIEUX.</b>	[Text]
<b>M3. Comment l'établissement procède-t-il au traitement / à l'élimination des déchets POINTUS ET TRANCHANTS ?</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Autoclavage</li><li>2. Incinération (incinérateur à deux chambres de 850–1000C)</li><li>3. Incinération (autre type)</li><li>4. Pas de traitement, mais enfouis dans une fosse protégée prévue à cet effet</li><li>5. Pas de traitement, mais collectés pour être éliminés hors site</li><li>6. Brûlage dans une fosse protégée</li><li>7. Brûlage à l'air libre</li><li>8. Dépôt à l'air libre, sans traitement</li><li>9. Pas de traitement et jetés avec les déchets généraux</li><li>10. [88] Autre (spécifiez)</li><li>11. Ne sait pas</li></ol>
<b>M3. Si "Autre » : Précisez comment l'établissement traite / élimine les déchets POINTUS ET TRANCHANTS.</b>	[Text]
<b>NETTOYAGE DE L'ENVIRONNEMENT (Liste de base)</b>	
<p>Les protocoles doivent comprendre:</p> <p>(1) des techniques étape par étape pour chaque tâche spécifique telle que le nettoyage d'un sol, le nettoyage d'un lavabo, le nettoyage de taches de sang ou de liquide corporel, et</p> <p>(2) un planning ou un registre de nettoyage précisant les responsabilités de chacun et la fréquence à laquelle les tâches doivent être accomplies.</p> <p>Les termes employés dans les protocoles peuvent varier en fonction des pratiques locales; ces protocoles peuvent être appelés procédures d'opération normalisées (PON), directives, consignes, etc.</p> <p>Dans la mesure du possible, l'enquêteur doit pouvoir vérifier l'existence des protocoles.</p>	
<b>C1. Existe-t-il des protocoles de nettoyage ?</b>	<p>Oui</p> <p>Non</p>



Question	Choices
<b>C2. Tous les membres du personnel devant s'acquitter de tâches de nettoyage ont-ils suivi une formation ?</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui, ils ont tous suivi une formation</li> <li>2. Non, certains ont suivi une formation mais pas tous</li> <li>3. Non, aucun n'a suivi une formation</li> <li>4. Non, aucun membre du personnel ne doit accomplir des tâches de nettoyage</li> </ol>
<b>SALLE D'ACCOUCHEMENT</b>	
<b>D-W1. Y a-t-il un point d'eau dans la salle d'accouchement ?</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Eau courante avec robinet</li> <li>2. Réservoir d'eau avec robinet</li> <li>3. Réservoir d'eau sans robinet</li> <li>4. Pas de point d'eau dans la salle d'accouchement</li> <li>5. [88] Autre</li> </ol>
<b>Si Autre, veuillez préciser :</b>	
<b>D-W2. (Observation) Est-ce que l'eau est disponible dans la salle d'accouchement au moment de l'enquête ?</b>	<p>Oui Non Ne sait pas</p>
<b>D-S1. Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE dans la zone où les services de santé maternelle et néonatale sont fournis ?</b>	<p>Oui Non Impossible d'observer / Ne sait pas</p>
<b>D-S2. Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE, dans la zone où les services de santé maternelle et néonatale sont fournis, qui est utilisable au moment de l'enquête (disponible, en état de marche et privée) ?</b>	<p>Oui Non Ne sait pas</p>
<b>D-S3. Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE, dans la zone où les services de santé maternelle et néonatale sont fournis, qui est accessible aux femmes en travail (pas de marches ; poignées ; assez de place pour assister) ?</b>	<p>Oui Non Ne sait pas</p>
<b>D-S4. Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE, dans la zone où les services de santé maternelle et néonatale sont fournis, qui est non mixte ?</b>	<p>Oui Non Ne sait pas</p>
<b>D-S5. Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE, dans la zone où les services de santé maternelle et néonatale sont fournis, qui satisfait les 3 critères précédents (utilisable, accessible, non mixte) ?</b>	<p>Oui Non Ne sait pas</p>
<b>Salle d'accouchement - Niveau de service pour l'Assainissement</b>	[Calculation]
<b>D-H1. (Observation) Y a-t-il au moins une installation pour le lavage des mains en état de marche (eau et savon) dans la salle d'accouchement ?</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Non, pas d'installation pour le lavage des mains avec à la fois de l'eau ET du savon, mais une solution hydroalcoolique pour les mains est disponible</li> <li>3. Non, il y a une ou des installations pour le lavage des mains, mais l'eau ou le savon sont absents</li> <li>4. Non, pas d'installation pour le lavage des mains ni de solution hydroalcoolique pour les mains</li> </ol>
<b>D-H2. Vérifiez si les équipements suivants sont disponibles dans la salle d'accouchement.</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lame stérile pour couper le cordon ombilical</li> <li>2. Attache de cordon stérile</li> <li>3. Surface propre pour que la femme accouche (ou matériau propre à mettre sous la femme)</li> <li>4. Gants jetables</li> <li>5. Aucun de ces choix</li> </ol>
<b>D-H3a. Dans la zone où les services de santé maternelle et néonatale sont fournis, y a-t-il un endroit (salle d'eau) où les femmes peuvent se doucher ou se baigner ?</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Non</li> <li>3. Ne sait pas</li> </ol>



Question	Choices
D-H3b. Observez la salle d'eau et vérifiez si :	<ol style="list-style-type: none"><li>1. L'eau est actuellement disponible ou livrée si nécessaire</li><li>2. L'endroit est libre de tout obstacle</li><li>3. L'endroit est assez grand pour permettre à quelqu'un d'assister la femme dans sa toilette</li><li>4. L'endroit permet l'évacuation de l'eau</li><li>5. Il y a des portes ou des écrans assurant l'intimité pour que la femme ne puisse pas être vue</li><li>6. Aucun de ces choix</li></ol>
Salle d'accouchement - Niveau de service pour l'Hygiène	[Calculation]
D-WM1. (Observation) Les déchets sont-ils correctement triés et répartis dans au moins trois poubelles étiquetées dans la salle d'accouchement ?	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Oui, les déchets sont triés et répartis dans trois poubelles étiquetées</li><li>2. Il y a des poubelles, mais elles ne satisfont pas à tous les critères ou les déchets ne sont pas correctement triés (voir Notes)</li><li>3. Non, il n'y a pas de poubelles</li><li>4. Impossible d'observer / Ne sait pas</li></ol>
D-WM2. Comment l'établissement procède-t-il à l'élimination des placentas ?	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Avec les autres déchets infectieux</li><li>2. Avec les déchets généraux non infectieux</li><li>3. Enfouis dans une fosse à placentas</li><li>4. Emportés à domicile par les femmes ou les proches après désinfection</li><li>5. Emportés à domicile par les femmes ou les proches sans désinfection</li><li>6. [88] Autre</li><li>7. Ne sait pas</li></ol>
Si Autre, veuillez préciser :	
D-C1. Lesquels de ces protocoles sont-ils en place pour le nettoyage de la salle d'accouchement ?	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Protocole pour nettoyer un lit d'accouchement</li><li>2. Protocole pour nettoyer un sol</li><li>3. Protocole pour nettoyer un lavabo</li><li>4. Protocole pour nettoyer des taches de sang ou de liquide corporel (urine, matières fécales, vomissures)</li><li>5. Planning ou registre de nettoyage</li><li>6. Description des rôles et responsabilités de chacun</li><li>7. Aucun de ces choix</li></ol>
D-C2. Tous les membres du personnel devant s'acquitter de tâches de nettoyage dans la salle d'accouchement ont-ils suivi une formation ?	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Oui, ils ont tous suivi une formation</li><li>2. Non, certains ont suivi une formation mais pas tous</li><li>3. Non, aucun n'a suivi une formation</li><li>4. Non, aucun membre du personnel ne doit accomplir des tâches de nettoyage</li></ol>
GPS / Photo (Information supplémentaire)	
SUP1. Point GPS	[Lat, Long, Alt]
SUP2. Image	[Image]
Veuillez ajouter toute information complémentaire par rapport à cet établissement de santé	



## **BIBLIOGRAPHIE**

- ✓ **Le rapport de l'enquête Proseha ed. 2024**
- ✓ **Le rapport de l'enquête Proseha ed. 2022**
- ✓ **Le rapport de l'enquête Proseha ed. 2021**
- ✓ **le rapport de l'enquête Proseha ed. 2020**
- ✓ **le rapport de l'enquête Proseha ed. 2019**
- ✓ **le rapport de l'enquête Proseha ed. 2018**
- ✓ **le rapport de l'enquête Proseha ed. 2022**
- ✓ **Le rapport sur les indicateurs du MHA 2021**
- ✓ **Le rapport sur les indicateurs du MHA 2019**
- ✓ **Le rapport sur les indicateurs du MHA 2018**